

# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020

COBAS



Communauté d'Agglomération  
Bassin d'Arcachon Sud





Chère Madame, cher Monsieur,

L'année 2020 restera pour nous tous une année bien particulière. Les six premiers mois de l'année ont été marqués par cette crise sanitaire inédite et si angoissante. Deux mois de confinement, de fermeture totale.

Un vrai défi pour la COBAS. Continuer à assurer les services publics essentiels, tout en protégeant nos personnels, a été une vraie gageure.

Je voudrais souligner l'engagement de tous les agents de la COBAS, de l'agent de collecte aux directeurs de service qui ont su mettre en avant le service public.

La COBAS s'est positionnée comme une collectivité de proximité au service des habitants du Sud-Bassin. Je voudrais saluer tous ceux qui se sont impliqués pour que chaque adulte du Sud-bassin soit doté d'un masque en tissu. Objectif atteint grâce à la mobilisation de tous.

Le 10 juillet, j'ai eu l'immense joie d'être reconduite dans mes fonctions de Présidente de l'Agglo. Cette confiance m'honore grandement et m'oblige. C'est avec énergie et pugnacité que je me projette dans ce second mandat.

Le deuxième semestre a été riche en grands chantiers. C'est tout d'abord le chantier de l'A660 et de la RN 250 qui a réussi à effacer les deux mois d'arrêt total durant le confinement. C'est aussi la fibre optique, les écoles, le plan Padel, l'hôtel d'Entreprises, et bien d'autres.

Tant d'équipements majeurs et structurants pour notre agglomération.

Plus que jamais, la COBAS est à vos côtés pour contribuer au bien vivre sur notre Sud Bassin.

Marie-Hélène DES ESGAULX  
Présidente de la COBAS

# SOMMAIRE

## LA COLLECTIVITÉ p 4

### L'ACTIVITÉ 2020

- Les grands chantiers p 7
- La politique de développement économique p 11
- La formation p 16
- La collecte et le traitement des déchets p 20
- La gestion de l'eau p 24
- La politique de mobilité p 27
- La politique de l'habitat p 33
- La promotion du tourisme p 35
- La politique sportive p 37
- La politique culturelle p 39
- La prévention et la solidarité p 42
- La santé p 46
- La jeunesse et l'animation - La vie sociale p 47
- Le centre de recueil canin et la fourrière automobile p 49
- La Sécurité et l'Accessibilité des établissements recevant du public p 50

### LA POLITIQUE CONTRACTUELLE DU PAYS BASSIN D'ARCACHON - VAL DE L'EYRE

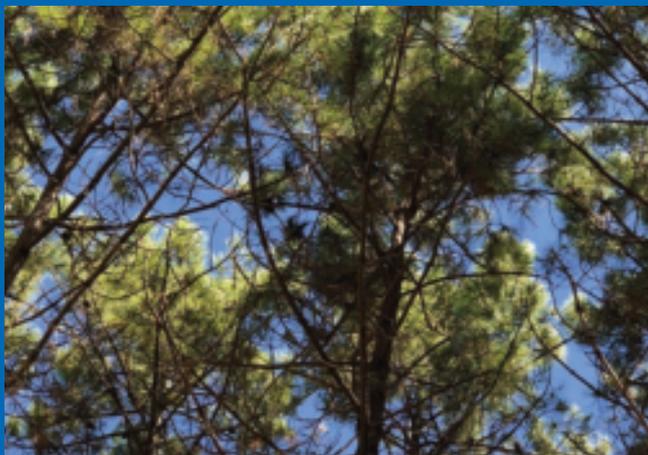
- Les actions 2020 p 52

### LES SERVICES RESSOURCES

- Les ressources humaines p 55
- Les finances p 58
- Les affaires juridiques et la commande publique p 64
- La gestion de l'information p 67
- Le pôle communication et information p 69

# LA COLLECTIVITÉ





Arcachon



La Teste-de-Buch



Gujan-Mestras



Le Teich

## LE BUREAU



Il est composé de membres élus par le Conseil Communautaire dont :

- la Présidente,
- 12 Vice-présidents (dont les 3 maires),
- 4 Conseillers délégués,
- 4 Présidents de Commissions règlementaires.

## LES COMMISSIONS



### 9 commissions thématiques

Lieux d'échanges entre les élus, elles sont présidées par un Vice-président ou le Président.

Elles sont facultatives et créées en fonction des compétences :

- Emploi, développement économique et promotion du territoire,
- Gestion des déchets et environnement,
- Travaux et équipements communautaires,
- Politiques culturelles et sportives communautaires,
- Habitat et cohésion sociale,
- Éducation et formation,
- Transports, déplacements et intermodalité,
- Finances et administration générale,
- Solidarité, santé et prévention.

### 9 commissions règlementaires

Conformes au Code Général des Collectivités Territoriales :

- Commission d'Appel d'Offres,
- Commission de Délégation de Service Public,
- Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées,
- Commission consultative des Services Publics Locaux,
- Commission de sécurité
- Commission d'accessibilité des Établissements Recevant du Public,
- Commission pour l'accessibilité des personnes handicapées,
- Commission de Contrôle Financier,
- Commission Intercommunale des Impôts Directs.

## LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES



### Développement économique

- Zones d'activités d'intérêt communautaire,
- Aérodrome,
- Actions de développement économique,
- Pépinière d'entreprises,
- Agence de développement économique BA2E,
- Très Haut Débit.

### Aménagement de l'espace communautaire

- Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), délégué au SYBARVAL
- Organisation des transports urbains et transports scolaires.

### Politique de la ville

- Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD),
- Insertion sociale,
- Animation locale,
- Accueil des gens du voyage : aire de grand passage de la Teste, aire saisonnière du Teich, aire d'accueil de Gujan-Mestras

### Équilibre social de l'habitat

- Programme Local de l'Habitat (PLH),
- Actions en faveur du logement social.

### Promotion du tourisme

#### dont la création d'Offices de Tourisme

#### Plan Climat Air Energie Territoriale, délégué au SYBARVAL

## LES COMPÉTENCES FACULTATIVES EXERCÉES PAR LA COBAS



### Formation

- Centre de Formation des Apprentis,
- Atelier de Pédagogie Personnalisée,
- Formation Continue.

### Éducation

- Construction et réhabilitation lourde des écoles maternelles et primaires.

### Solidarité/action sociale/santé

- Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH),
- Partenariat avec les associations liées à l'insertion (logement, mobilité),
- Contrat Local de Santé (CLS).

### Emploi

- Rencontres de l'emploi,
- Mission Locale.

### Sécurité prévention

- Commission de sécurité
- Commission d'accessibilité des Établissements Recevant du Public,
- Commission pour l'accessibilité des personnes handicapées,
- Contingent d'incendie,
- Cofinancement des casernes de sapeurs-pompiers,
- Centre de Recueil Canin,
- Fourrière automobile.

### Culture

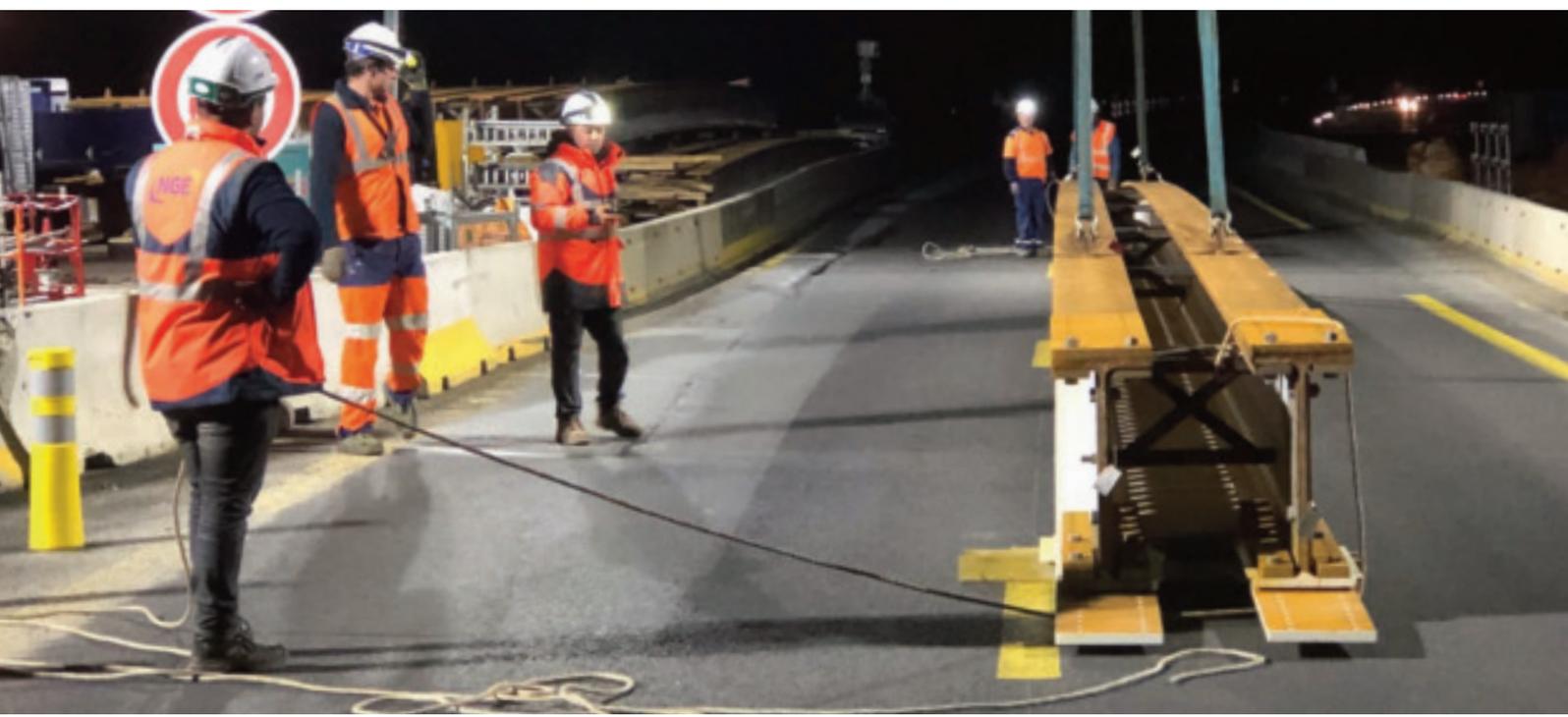
- Mutualisation du personnel des Écoles de Musique,
- Portail des médiathèques.

## LES COMPÉTENCES OPTIONNELLES RETENUES PAR LA COBAS



- Collecte/élimination/valorisation des déchets,
- Eau/production et distribution,
- Assainissement (délégué au SIBA),
- Équipements sportifs et culturels d'intérêt communautaire,
- Voiries et parcs de desserte des équipements de la Communauté.

# LES GRANDS CHANTIERS



## DOUBLEMENT DE L'AXE A660-RN250



Le projet phare de l'Agglo est d'améliorer la circulation sur l'axe A660-RN250. Bien que l'A660 et la RN250 jusqu'à la sortie du Pyla soient de la compétence de l'État, propriétaire du foncier, la COBAS a choisi de mettre en place une politique volontariste en finançant la totalité de l'opération soit un montant total de 55 M€. Suite à la notification de marché public de travaux fin 2019 par la DREAL, les travaux des échangeurs de La Hume et de Césarée ont démarré en janvier 2020 avec un arrêt de chantier complet de mars à avril 2020 (Covid-19).

## ETUDES POUR LA POURSUITE DES TRAVAUX SUR L'AXE RN250-RD1250



Après les études de diagnostic et d'analyse des besoins en 2019, les études pour la poursuite des travaux sur l'axe A660-RN250 se poursuivent sur 2020 dans le cadre de la définition de solutions et scénarios.

## RUE LAGRUA COMMUNE DE LA TESTE-DE-BUCH



Réalisation de travaux de réhabilitation de 1 155 mètres linéaires avec une réception des travaux au 31 janvier 2020 pour un coût des travaux de 2 880 065,31 € HT.

## PONT CANAL DES LANDES COMMUNE DE LA TESTE-DE-BUCH



### Réalisation d'un pont provisoire dans l'urgence & reconstruction d'un nouveau pont

En mai 2020, la COBAS a constaté l'effondrement d'une buse métallique du Canal des Landes dans le cadre de l'état de catastrophe naturelle. La mise en place d'un pont provisoire, dès fin août 2020, limité aux véhicules légers a été nécessaire. Une procédure d'urgence a été mise en place et un maître d'œuvre a été désigné dans les jours qui ont suivi. Puis la COBAS a lancé une consultation pour la reconstruction du Pont du Canal des Landes. Les travaux ont démarré en décembre 2020. Le montant des travaux (pont provisoire et reconstruction du nouveau pont) s'élève à 1 600 000 € TTC.



## DES ÉCOLES POUR NOS ENFANTS



### ÉCOLE PAUL BERT ARCACHON

Conformément à la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée avec la ville d'Arcachon en 2020, la réalisation de cette école sera menée par la ville. Il est prévu dans le programme 5 classes de primaire.

### GROUPE SCOLAIRE DES MIQUELOTS LA TESTE-DE-BUCH

(Déconstruction/Reconstruction avec un équipement sportif attendant avec relogement des élèves)

Pour l'ensemble de l'opération, attribution d'un marché de délégation de maîtrise d'ouvrage à la Soderec en mars 2020.

- **Déconstruction** : Marché public de la MOE notifié le 16 décembre 2020 à Ginger.
- **Reconstruction** : Lancement des consultations en septembre 2020 dans le cadre d'un Jury de concours pour la reconstruction. En novembre 2020, trois lauréats sont retenus par le Jury. Dans le programme, il est prévu 5 classes de maternelle et 10 classes de primaire.
- **Relogement** : Consultation en dialogue compétitif pour la mise en place et la location des bâtiments modulaires provisoires.

### ÉCOLE PASTEUR - GUJAN MESTRAS

(Reconstruction de l'école sur un autre site)

Notification du marché public de maîtrise d'œuvre en janvier 2020 à Moon Safari suite au Jury de Concours. Validation de l'avant-projet définitif en juillet et dépôt du permis de construire le 8 octobre 2020. Lancement des consultations marchés publics de travaux en décembre 2020. Il est prévu 9 salles de classe.

### GROUPE SCOLAIRE VAL DES PINS - LE TEICH

(extension et aménagements avec relogement des élèves)

Attribution d'un marché de délégation de maîtrise d'ouvrage à Setec Organisation en mars 2020 - Lancement du Jury de concours MOE en septembre 2020. En octobre 2020, trois Lauréats sont retenus par le Jury de concours. Cette école est composée de 15 classes (dont 13 existantes à rénover et 2 classes supplémentaires pour l'extension).

### ÉCOLE PRIMAIRE DU DELTA - LE TEICH

(Travaux de réfection à l'identique de la partie endommagée par l'incendie)

Dès le mois d'octobre 2019, les élèves de l'école du Delta ont été installés dans des bâtiments modulaires provisoires. Attribution d'un marché de délégation de maîtrise d'ouvrage à la Soderec en avril 2020 - Attribution du marché de maîtrise d'œuvre (La Fabrique) pour les travaux de réfection de l'école en novembre 2020. Il est prévu la réfection à l'identique de 2 salles de classe ainsi que des zones endommagées par l'incendie et par l'action des pompiers.

## TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA PISTE PRINCIPALE DE L'AÉRODROME



Réalisation de travaux de réfection de la piste principale bitumée et création de 2 bandes d'accélération en herbe. Une réception des travaux a eu lieu le 18 février 2020.

Le coût des travaux se monte à 1 497 652,48 € HT.



## BA2E

**Pour mémoire :** la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Sud a créé une Pépinière d'entreprises au 1010 avenue de l'Europe sur la commune de La Teste-de-Buch. L'agence de développement économique du Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre (BA2E) portée par la COBAS, au nom des trois intercommunalités (COBAS, COBAN et CDC DU VAL DE L'EYRE) y est hébergée depuis 2016. L'agence occupe actuellement six bureaux et un atelier de 100m<sup>2</sup> et utilise la salle de réunion et les espaces communs de la Pépinière.

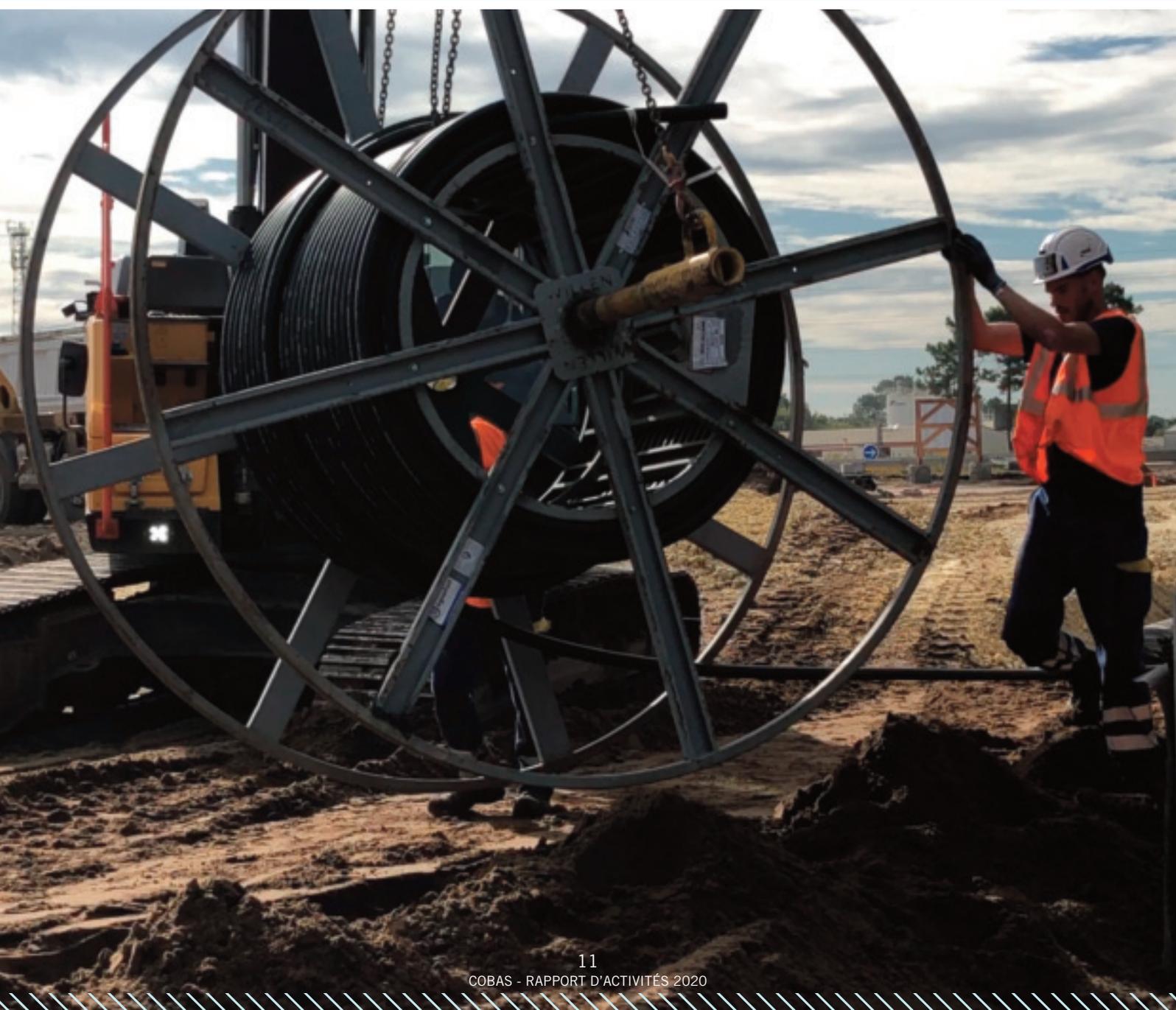
La COBAS a décidé de construire un hôtel d'entreprises dont le rez-de-chaussée sera dédié au siège de BA2E. Le projet de construction sera édifié sur la même parcelle que la Pépinière d'entreprises, (au nord du bâtiment de la Pépinière) cadastrée GZ 81, propriété de la COBAS, avec un accès sur l'avenue de l'Europe.

Cette opération consiste à construire un bâtiment de type R+2 avec un rez-de-chaussée dédié à l'agence BA2E et deux étages dédiés à la COBAS pour y installer un hôtel d'entreprises :

- création d'un siège pour BA2E garantissant son indépendance ;
- libération des locaux occupés au sein de la Pépinière d'entreprises ;
- création d'un hôtel d'entreprises constituant une alternative, notamment pour les jeunes entreprises sortant de la Pépinière. En effet, les jeunes entreprises, parfois fragiles, sont actuellement accompagnées sur une solution immobilière privée, ce qui représente parfois un risque pour elles.



# LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



# LA FIBRE OPTIQUE À L'ABONNÉ : 2020 signature de la convention opérationnelle et premiers raccordés



L'ambition de la COBAS est de devenir une agglomération innovante, attractive et à la pointe de la technologie. C'est dans ce cadre-là que la mise en place du TRES HAUT débit a été initiée en 2018.

Dès l'automne 2018, les études pour le déploiement de 49 487 prises optiques sur le territoire de la COBAS sont lancées. Les toutes premières prises sont raccordées fin 2019. La durée du projet est de 6 ans.

Malgré la crise du Covid-19, le déploiement de la Fibre à l'abonné (FTTH) s'est poursuivi en 2020.

## Pourcentage de prises connectées fin 2020 dans le cadre du projet FTTH :

	Prises contractuelles	Pourcentage couverture
Arcachon	17 949	35%
Gujan-Mestras	11 070	20%
La Teste-de-Buch	17 305	20%
Le Teich	3 163	8%

## Avancement du nombre d'équipements fin 2020 dans le cadre du projet FTTH :

Au 31 décembre 2020 le pourcentage de réalisation globale est de 26,67%

	Contractuel	Constuit
Central Optique (NRO)	7	4
Armoires de rue (PM)	141	64
Prises fibre optique	49 487	13 199

La crise du Covid-19 a nécessité de revoir le planning initial.

Le nouveau planning de déploiement est maintenant prévu sur 3 phases :

### Déploiement prévisionnel

- Phase 1 : 2018 > mi 2021
- Phase 2 : mi 2021 > mi 2023
- Phase 3 : mi 2023 > mars 2025



# L'AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE BA2E

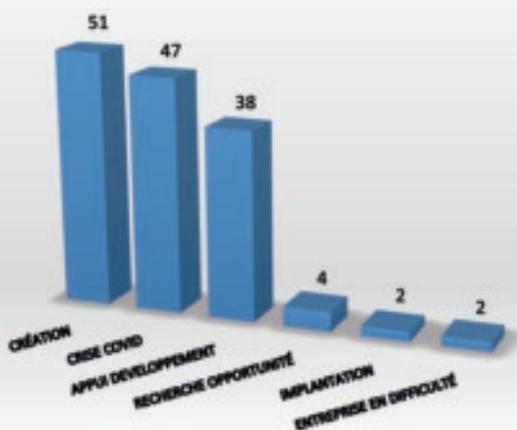


## L'agence BA2E assure 3 missions principales :

- Accompagnement des entreprises et porteurs de projet dans la création/reprise, développement & implantation avec une attention particulière pour les entreprises innovantes,
- Animation et structuration des filières stratégiques,
- Promotion économique du territoire (salons, savoir-faire des entreprises...).

En 2020, l'agence BA2E a réalisé 326 accompagnements d'entreprises et porteurs de projets. 248 nouveaux, 41 en suivi et 37 avec un double accompagnement à l'échelle du territoire Barval et 144 sur le territoire de la COBAS.

## Les 144 accompagnements (COBAS) se répartissent ainsi :



Depuis le début de la crise sanitaire de la Covid-19 (territoire Barval) : 118 entreprises ont été accompagnées par BA2E, notamment sur l'orientation et la mobilisation des différentes aides (fonds de solidarité, PGE, chômage partiel, crédit d'impôt loyer, aides numériques...). Le prêt de solidarité et de proximité à taux 0% a été octroyé à 25 entreprises du territoire Barval pour un montant total de 254 000 €.



## LES 5 SECTEURS D'ACTIVITÉS LES PLUS CONCERNÉS À L'ÉCHELLE DE LA COBAS



### COMMERCE

35 entreprises

14%



### SERVICE AUX PARTICULIERS

17 entreprises

12%



### RESTAURATION

17 entreprises

12%



### SERVICE AUX ENTREPRISES

17 entreprises

12%



### ARTISANAT

14 entreprises

10%

## Financements accordés (territoire BARVAL)

### Prêts à taux 0%

Fonds FORD  
France Active Aquitaine

6

193 500 €

### Subventions

Région Nouvelle Aquitaine  
Fonds FORD, collectivités...

8

351 500 €

### Prêts avec garantie

France Active Aquitaine

1

26 000 €

### Nombres d'emplois directs créés (dirigeant inclus, territoire BARVAL)

- 33 créations d'emplois dans le cadre du parcours création dont 16 en suivi complet par BA2E.
- 30 créations d'emplois dans le cadre de l'appui au développement.
- Au total, 63 emplois dans le cadre de l'appui au développement.

### Filières stratégiques du territoire

L'objectif est d'animer, structurer et développer différentes filières.

#### Méthodologie :

- diagnostic du territoire (recensement des entreprises, chaîne de valeurs, analyse SWOT),
- définition d'un plan d'actions en fonction des leviers identifiés.

#### Les filières sont :

- Bois et forêt,
- Nautisme et naval,
- Numérique,
- Silver économie,
- Tourisme d'affaires.

## PROMOTION ÉCONOMIQUE ET COMMUNICATION



### Création des pages Facebook et LinkedIn

#### Facebook

- 305 abonnés
- 60 publications
- 6288 impressions

#### LinkedIn

- 256 abonnés
- 62 posts
- 8300 impressions

### Refonte du site internet

le 15 avril 2020

### 9 newsletters envoyées

# LA PÉPINIÈRE EN ACTION



Après plus de 10 ans d'activité, la Pépinière d'entreprises a déjà vu passer entre ses murs une trentaine d'entreprises. Elle accueille à ce jour 6 jeunes entreprises dans des secteurs aussi variés que l'architecture navale, la téléalarme-protection, la conception de kite de traction pour navire, la création d'un bateau à moteur hybride, une entreprise de surveillance par drone, création de médaillon connecté pour personne âgée et travailleur isolé... Les entreprises accueillies sont de plus en plus tournées vers l'innovation, c'est une volonté politique forte.

Pour compléter son accompagnement aux porteurs de projet innovant notre collectivité a débuté en cette fin d'année les travaux de son futur hôtel d'entreprises et incubateur.

La Pépinière d'entreprises propose, non seulement, un hébergement, mais surtout un accompagnement aux porteurs de projets. Des formations et des ateliers ont été organisés avec l'agence de développement économique BA2E et nos partenaires, sur différentes thématiques liées à la création et au développement des entreprises. La Pépinière est un outil de développement économique essentiel dans le cadre du développement du territoire. Il est en lien avec les partenaires économiques tels que les Chambres consulaires, le Club d'Entreprises DEBA, BGE, Aquitaine Active...

L'année 2020 fut aussi marquée par une crise sanitaire sans précédent pour notre économie. Pour répondre à ce contexte, la COBAS a alloué une enveloppe de 136 000 € pour accompagner les entreprises de notre territoire dans le cadre du fonds de prêt de solidarité et de proximité en partenariat avec la Région. Ce prêt destiné aux TPE avait pour objectif de consolider le besoin en trésorerie.

Nous avons soutenu les entreprises de notre Pépinière d'entreprises, et l'Esturgeonnaise en octroyant une exonération de loyers qui représente plus de 32 500 € d'aide.

La collectivité a accordé une subvention de 26 000 € à l'entreprise « TOUS BASSIN » dans le cadre d'une initiative de plateforme de marché local pour nos entreprises.

Pour conclure, notre collectivité a délibéré en fin d'année sur la mise en place d'un chèque numérique. C'est une possibilité de soutien financier destinée aux entreprises de moins de 10 salariés qui souhaitent s'engager dans une démarche de transition numérique pour répondre au contexte COVID 19 qui a vu l'accélération de l'utilisation des outils du numérique pour communiquer, mais aussi accélérer la croissance des actes d'achats sur Internet.

## L'EMPLOI



### Encourager les synergies liées à l'emploi et à la formation professionnelle :

En recensant les besoins en matière de formation et en adaptant l'offre aux besoins des entreprises du territoire. Les synergies entre les entreprises, les relations entre les professionnels du tourisme et les saisonniers vont également être développées.

### Soutenir l'emploi :

Notre collectivité a toujours été soucieuse d'accompagner les personnes en recherche d'emploi grâce à sa plateforme locale : [www.emploi.agglo-cobas.fr](http://www.emploi.agglo-cobas.fr). Dédiée à l'emploi, elle répertorie l'ensemble des annonces disponibles sur internet de notre territoire quel que soit l'employeur.

La COBAS accompagne aussi les entreprises dans leurs premières démarches de recrutements (réception et pré-sélection des CV) pour les projets d'Usine Ephémère et l'implantation de PPL Courses...



# LA FORMATION

Apprenti(e)s, stagiaires,  
demandeurs d'emploi, salarié(e)s  
**BASSIN FORMATION**  
vous forme !



Contacts : 05 57 52 72 90  
orientation@bassinformation-cobas.fr  
Retrouvez nous sur : [aglo-cobas.fr](http://aglo-cobas.fr)  @cobasaglo

**COBAS**  
  
Communauté d'Agglomération  
Bassin d'Arcachon Sud

**2020 est :**

Une année particulière, marquée par la pandémie et la nécessité d'adapter notre organisation pédagogique, de mettre en place un plan de continuité d'activité.

Pendant le 1<sup>er</sup> confinement, tous nos cours ont été dispensés à distance. Les formateurs ont assuré la continuité pédagogique et ont proposé des points réguliers à nos apprentis en visioconférences.

Toute l'équipe a réussi cette transformation numérique nécessaire à la réussite de nos jeunes et nous avons pu mesurer tout le travail réalisé en constatant notre bon taux de réussite aux examens.

Nos entreprises partenaires ont été également suivies et nous les avons aidées dans le choix des aides à mobiliser pour faire face à cette crise économique, avec l'aide de l'agence BA2E, des clubs d'entreprises DEBA et CACBN.

**2020 c'est :**

- L'annonce en juin par le Gouvernement d'un Plan de relance de l'apprentissage et la mise en place d'aides uniques pour les employeurs signant un contrat d'apprentissage :

- Prime de 5000 € pour un mineur
- Prime de 8000 € pour un majeur.

Ces aides sans distinction de niveau, du CAP à la licence professionnelle, sont attribuées sans condition aux entreprises de moins de 250 collaborateurs sur une période allant du 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 28 février 2021.

Ces aides ont donné une véritable bouffée d'oxygène aux entreprises et ont permis une augmentation de 20 % de nos effectifs à la rentrée 2020.

- La création, en cours d'année, du dispositif « maintien de cours sans contrat pendant 6 mois ». Cette mesure permet aux jeunes de rentrer en formation, sans contrat d'apprentissage et d'avoir 6 mois pour trouver un employeur.

Cette mesure a rencontré un véritable succès et nous avons été obligés de réorienter des jeunes, faute de place suffisante dans notre établissement.

**2020 c'est aussi**

- La Loi Choisir son avenir professionnel du 5 septembre 2018 qui commence à porter ses fruits et a permis de :
  - Changer le regard sur l'apprentissage et faciliter les mises en relations entre les entreprises et les jeunes
  - Permettre des entrées en formation tout au long de l'année
  - Individualiser des parcours sur mesure selon les profils.

## CFA - APPRENTIS JEUNES 16-30 ANS



**Effectif : 409 jeunes dans 7 filières de formation du CAP au BTS.**

**Par niveau :**

• 234 en CAP	57 %
• 25 en BP Brevet professionnel	6 %
• 55 en Bac	13 %
• 95 en BTS	24 %

**Par sexe :**

192 filles (47 %) et 217 garçons (53 %).

**Par filière :**

• Coiffure :	66 apprenants
• HCR hôtellerie restauration + produits de la mer :	70 apprenants
• Vente :	79 apprenants
• Maintenance Navale :	19 apprenants
• Maintenance Automobile :	80 apprenants
• Gestion PME :	95 apprenants

**Examens (sessions 2020)**

Au total 136 admis sur 154 qui ont passé l'examen, soit une réussite globale de 88.31 %

- CAP : 93,8% de réussite
- BAC : 82,6% de réussite
- Mention Complémentaire : 100% de réussite
- BTS : 73,3%
- BP : 100%

**Effectif sur Pays BARVAL : 276**

- 161 contrats COBAS
- 96 contrats COBAN
- 19 contrats Val de l'Eyre

**Bassin Formation à la télévision**

L'émission Grand Reportage, diffusée sur TF1 le dimanche après-midi, a suivi pendant un an un de nos jeunes apprentis en terminale pour préparer le Bac Poissonnier. Ce jeune homme a été repéré car il a préparé le meilleur apprenti de France ; l'histoire est d'autant plus belle que son père a préparé le concours du meilleur ouvrier de France la même année. Ce reportage a été une belle vitrine pour Bassin Formation et pour démontrer que l'apprentissage est une voie de passion et d'excellence.

# ATELIER DE PÉDAGOGIE PERSONNALISÉE (APP)



- 324 parcours mis en place
- 17 006 heures de formation dispensées.

## Parcours certifiants

- PCIE – Passeport Compétence Informatique Européen - 5 personnes ont validé 19 modules du PCIE
- TOEIC - Test of English for International Communication : 3
- ASCA - Titre Professionnel Assistant de Comptabilité : 28 candidats ont présenté 57 unités.

Le taux de réussite pour les candidats préparés par l'APP est de 71 % sur les deux sessions (janvier et juillet 2020)

7 personnes ont ainsi validé l'intégralité du titre ASCA en obtenant les 3 blocs de compétences (sessions de juillet 2019/janvier 2020 à juillet 2020)

- Demandeurs d'emploi : 70 %
- Salariés : 27 %
- Contrats aidés : 1 %
- Autres statuts : 2% (particuliers, étrangers...)

Mise en place fin février pour 5 participants d'une préparation en cours du soir du TOEIC sur le modèle de classe virtuelle 2 x 1,5 h par semaine soit 30 heures.

La crise sanitaire liée à la Covid-19 a brutalement interrompu les formations le 16/03/2020. Les cours se sont organisés à distance du jour au lendemain. Cependant, il a été constaté la défection d'apprenants car non équipés et peu disponibles. De plus, au niveau pédagogique, la pédagogie personnalisée de l'APP ne permet pas d'avoir recours aux classes virtuelles mais plutôt à des temps d'échange individuel apprenant/formateur très chronophages.

Reprise des cours en présentiel le 2 juin 2020 mais peu de public : garde d'enfant problématique, mesures sanitaires très restrictives, mesures de protection pour les salariés à risques (pas de reprise d'activité sur le site d'Andernos).

Le marché Compétences Clés 2017-2019 a pris fin le 30 juin 2020. Poursuite du partenariat avec l'INSUP sur l'Habilitation de Service Public Socle de compétences. Fin de nos interventions sur Andernos et Belin-Beliet : activité recentrée sur La Teste.

L'HSP a été actif à compter du 1<sup>er</sup> juillet mais début laborieux car peu de prescriptions et public difficilement mobilisable sur la période estivale. Ce dispositif a pu être déployé à partir du mois de septembre 2020 : 51 parcours de formation ont pu être mis en place entre septembre et décembre 2020, représentant 3 126 heures.

En septembre 2020, accueil en formation de 10 salariés intérimaires dans le cadre d'un partenariat initié par l'agence d'intérim Menway afin de travailler sur le programme de la certification CléA.

# REFERENCEMENT PARTENARIAT :



## Mallette des dirigeants

Depuis mars 2020, BASSIN Formation est référencé auprès de l'AGEFICE (Association de gestion du financement de la formation des chefs d'entreprise) pour proposer des formations aux dirigeants non-salariés du commerce, de l'industrie et des services en modules individuels ou en groupe, sur des thèmes de la comptabilité/analyse financière, des nouvelles technologies et des compétences numériques, du marketing et de la communication.

## Démarche PALIER

(Parcours d'Apprentissage Linguistique pour une Insertion à l'Emploi Réussie) initiée par AKTO FAF TT : Référencement qui permet d'accueillir des salariés intérimaires non francophones en formation Français Langue Etrangère pour faciliter leur insertion professionnelle (mieux communiquer dans le milieu professionnel, gagner en autonomie, assurer la sécurité dans le travail...).

## OCAPIAT

(organisations professionnelles d'employeurs branches Industries Alimentaires, Coopération Agricole) : en partenariat avec l'APP de Cognac depuis 2015, référencement afin d'assurer des formations en bureautique, Français Langue Etrangère et savoirs de base.

## FORMATION CONTINUE



38 demandeurs d'emploi qualifiés aux métiers de la vente dans le cadre des marchés conventionnés avec la Région Nouvelle Aquitaine.

Dans un contexte sanitaire contraint, BASSIN Formation a réussi à finaliser la certification de 28 demandeurs d'emploi sur les métiers de la vente avec l'INSUP et à ouvrir une nouvelle formation à 10 demandeurs d'emploi en juin 2020, dans le cadre des habilitations de service public obtenues pour 3 ans avec la Région Nouvelle Aquitaine sur des formations qualifiantes dans les domaines de la vente et des produits de la mer.

Ces nouvelles habilitations sont mises en œuvre en partenariat avec l'INFREP, l'AFEC et 10 autres organismes de formation partenaires de Gironde.



### 14 poissonniers accueillis en formation continue tout au long de l'année

6 salariés ont été accueillis pour préparer en contrat de professionnalisation CQP (Certificat de Qualification Professionnelle) Poissonnier et 8 demandeurs d'emploi ont bénéficié d'une Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective au métier de poissonnier.

26 personnes ont suivi la formation aux normes d'hygiène (HACCP) de la restauration commerciale.

### Une nouvelle promotion de 10 salariés AUCHAN pour le CAP Poissonnier

Le groupe AUCHAN France a renouvelé sa confiance en nous sollicitant pour la formation et la préparation de 10 salariés au CAP poissonnier. Ces 10 salariés se présenteront à l'examen du CAP en juin 2021.

### Préparation de diplômes en parcours individuels

BASSIN Formation continue d'accueillir régulièrement des adultes en reconversion qui souhaitent préparer un diplôme (généralement CAP) en 1 an dans le cadre de projet de reconversion professionnelle ou de création d'entreprise.

Les diplômes les plus sollicités concernent la coiffure, la cuisine, la poissonnerie, la mécanique auto et la maintenance nautique.

# LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES DÉCHETS



## PRÉSENTATION GÉNÉRALE



- 67 627 habitants en 2020 (population légale INSEE en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2020).

Afin de tenir compte de la forte affluence touristique du territoire et de l'augmentation de la population pendant la période estivale notamment, la population lissée sur l'année prise en compte pour le calcul des performances de collecte (en kg/hab.) s'approche de la population DGF, soit 84 714 habitants en 2020.

## BILAN DE L'ANNÉE 2020



- Développement de nouvelles filières de valorisation des déchets en déchèteries (petits extincteurs, couettes...) et au centre de valorisation (plâtre) ;
- Acquisition de matériel d'exploitation plus performant au centre de valorisation du Teich (pelle hydraulique) ;
- Acquisition de matériel de collecte : 2 bennes à ordures ménagères (BOM), 1 benne compactrice pour la collecte des conteneurs enterrés et 1 camion polybenne ;

- Acquisition de compacteurs en déchèteries pour sécuriser les apports et optimiser le transport ;
- Acquisition d'un véhicule multifonction « anti-tag » et « nettoyeur haute pression » ;
- Poursuite du développement de la collecte en conteneurs enterrés ou semi-enterrés pour la collecte du verre ou en habitat collectif, ce qui porte le parc actuel à 162 équipements :
  - 73 conteneurs pour le verre ;
  - 55 conteneurs pour les ordures ménagères résiduelles ;
  - 34 conteneurs pour les déchets recyclables.
- Equipement de l'intégralité des conteneurs aériens ou (semi) enterrés d'une sonde de télérelève pour optimiser la collecte ;
- Préparation à la mise en place de l'extension des consignes de tri à tous les emballages (constitution d'un stock de bacs pour la collecte de déchets recyclables, ajustement de la dotation en bacs dans les résidences, mise à jour des supports de communication...) ;
- Réalisation d'un guide « famille presque zéro déchet » et d'un guide des bonnes pratiques pour la gestion des biodéchets des professionnels.



## RÉPARTITION DES TONNAGES TRAITÉS PAR LA COBAS PAR FILIÈRE (HORS GRAVATS ET INERTES)

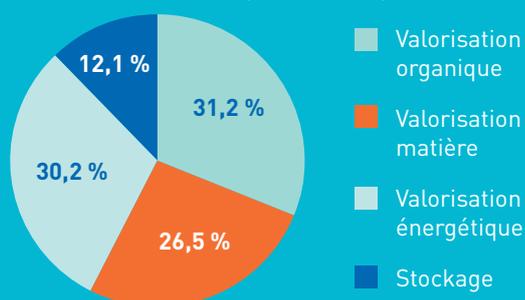


- Valorisation matière : 26,5%
- Valorisation organique (compostage) : 31,2%
- Valorisation énergétique : 30,2 %
- Enfouissement (stockage classe II) : 12,1%

Soit un taux de valorisation global (hors gravats et inertes) de 87,9 %, contre 57,2 % en 2019.

La forte augmentation du taux de valorisation des déchets entre 2019 et 2020 s'explique par l'envoi en unité de valorisation énergétique (UVE) des ordures ménagères résiduelles depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, diminuant significativement la part des déchets enfouis.

### Mode de traitement des déchets gérés par la COBAS en 2020 (hors inertes)



## ÉVOLUTION DES QUANTITÉS COLLECTÉES ENTRE 2019 ET 2020



Diminution des tonnages de déchets ménagers entre 2019 et 2020 avec :

- Une diminution des tonnages d'ordures ménagères résiduelles (OMr) collectés en porte-à-porte, observée tout au long de l'année (- 2,7 % entre 2019 et 2020, soit - 9,8 kg/hab.) ;
- Une diminution des tonnages d'emballages recyclables (- 6,7 %, -4,7 kg/hab.), qui reflète l'arrêt de la collecte sélective lors du 1<sup>er</sup> confinement en 2020 (entre le 20 mars et le 15 avril) ;
- Une augmentation des tonnages du verre (+ 1,9 %, soit + 0,5 kg/hab.) ;
- Une augmentation des tonnages de déchets de jardin collectés en porte-à-porte (+ 3 %, + 2,7 kg/hab.) ;
- Une diminution des tonnages de déchets collectés en déchèteries (- 5,6 %, - 17,8 kg/hab.), qui reflète la fermeture des déchèteries du 17 mars au 11 mai 2020.

Diminution du tonnage total des déchets traités par la COBAS entre 2019 et 2020 (- 3 %, - 2 743 tonnes) qui s'explique, notamment, par la crise sanitaire et la fermeture des commerces et restaurants.

### Total déchets traités par la COBAS : 89 206 tonnes

<b>Déchets des ménages - Porte-à-porte</b>	OMR hors redevance spéciale : 16 224 tonnes		
	Emballages recyclables : 5 000 tonnes	31 625 tonnes	<b>35%</b>
	Bio-déchets : 10 401 tonnes		
<b>Déchets des ménages</b> Déchèteries et points d'apport volontaire	Déchèteries : 22 628 tonnes	26 520 tonnes	<b>30%</b>
	Verre : 3 892 tonnes		
<b>Déchets assimilés</b> Professionnels et collectivités	Redevance spéciale : 7 355 tonnes (déchet collectés en mélange avec les OMr)		
	Professionnels : 18 885 tonnes	31 061 tonnes	<b>35%</b>
	Déchets municipaux : 4 821 tonnes		

## LES PRINCIPAUX CHIFFRES CONCERNANT LA GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS :



- Ordures ménagères résiduelles et assimilées : **23 578 tonnes**
- Emballages recyclables : **5 000 tonnes**
- Verre : **3 892 tonnes**
- Biodéchets et déchets de jardin (en porte-à-porte) : **10 401 tonnes**
- Apports en déchèteries : **22 628 tonnes**

## Compte administratif 2020

### Fonctionnement

<b>Total dépenses réelles</b>	14 893 532 €	<b>Total recettes réelles</b>	18 621 849 €
<b>Autofinancement</b>	2 819 472 €	<b>Opérations de transfert</b>	229 842 €
<b>Total des dépenses</b>	17 713 004 €	<b>Total des recettes</b>	18 851 691 €
<b>Excédent de fonctionnement</b>	<b>1 138 687 €</b>		

### Investissement

<b>Total dépenses réelles</b>	3 223 031 €	<b>Total recettes réelles</b>	0 €
<b>Opérations de transfert</b>	229 842 €	<b>Autofinancement</b>	2 819 472 €
<b>Opérations patrimoniales</b>	0 €	<b>Opérations patrimoniales</b>	0 €
<b>Total des dépenses</b>	3 452 874 €	<b>Total des recettes</b>	2 819 472 €
<b>Investissement</b>	<b>- 633 401 €</b>		

<b>Total des dépenses de l'exercice</b>	21 165 878 €	<b>Total des recettes de l'exercice</b>	21 671 163 €
<b>Excédent de l'exercice 2020</b>	<b>505 286 €</b>		

# LA GESTION DE L'EAU



## DESCRIPTION DE LA FILIÈRE ET DES INSTALLATIONS



- Plus de 45 373 abonnés, 67 627 habitants desservis,
- Un prix de l'eau potable à 1,85 € TTC / m<sup>3</sup> en baisse de 1,07 %
- 6 018 411 m<sup>3</sup> d'eau consommés dans l'année,
- 10 installations de production d'une capacité totale de 37 816 m<sup>3</sup> par jour avec 11 forages profonds et une prise d'eau dans le lac de Cazaux-Sanguinet,
- 11 stations de pompage et de surpression,
- 667 kilomètres de canalisations et 226 kilomètres de branchements.

## QUALITÉ DE L'EAU



**Effectif au 31 décembre 2020**

**Liaison du service à un laboratoire accrédité** **oui**

**Taux de conformité des prélèvements  
microbiologiques ARS** **100% sur  
1 301 analyses**

**Taux de conformité des prélèvements  
physico-chimiques ARS** **100% sur  
6 325 analyses**

## AVIS SANITAIRE GLOBAL RÉALISÉ PAR L'AGENCE RÉGIONALE DE LA SANTÉ AQUITAINE



### **Bactériologie et physico-chimie :**

100 % des échantillons analysés lors du contrôle sanitaire ont révélé une eau conforme aux limites de qualité.



# TAUX DE RENDEMENT DE LA RESSOURCE



## Rendement net d'utilisation :

6 018 411 (volume consommé total)

7 041 810 (volume produit)

= rendement du réseau

# 85,5%

## Les travaux neufs réalisés par la COBAS en 2020 :

Commune	Lieu de l'installation	Description
<b>RÉSEAUX ET BRANCHEMENTS</b>		
ARCACHON	Fonderaie/Stora	Renouvellement de 100 ml de canalisation en fonte DN 100 mm et réhabilitation de 3 branchements DN 32
ARCACHON	Rues Derennes / Debussy	Renouvellement de 488 ml de canalisation en fonte DN 100 mm et réhabilitation de 21 branchements
ARCACHON	Rue Gustave Hameau	Renouvellement de 185 ml de canalisation en fonte DN 100 mm et réhabilitation de 15 branchements DN 25, 1 branchement DN 32, 4 branchements DN 25, 3 branchements DN 50
LA TESTE-DE-BUCH	Réservoir de Villemarie	Réhabilitation du réservoir de 1000 m <sup>3</sup> de Villemarie : réhabilitation des étanchéités extérieures et intérieures, ferronnerie et mise en peinture
LA TESTE-DE-BUCH	Pont de Villemarie	Renouvellement de 75 ml de canalisation en fonte DN 250 mm et réhabilitation d'1 branchement DN 40
LA TESTE-DE-BUCH	Enclos du Ping	Extension de 198 ml de canalisation en fonte DN 100 mm et réhabilitation de 7 branchements DN 25
LA TESTE-DE-BUCH	Avenue de Paris	Renouvellement de 270 ml de canalisation en fonte DN 100 mm et réhabilitation de 21 branchements DN 25
LA TESTE-DE-BUCH	Boulevard Louis Lignon phase 3	Renouvellement de 535 ml de canalisation en fonte DN 200 et réhabilitation de 20 branchements
LA TESTE-DE-BUCH	Allée des Mousquetaires	Abandon de 230 ml de canalisation, renouvellement de 30 ml en PVC DN 110 et réhabilitation de 14 branchements
GUJAN-MESTRAS	Allée des places phase 2	Renouvellement de 510 ml de canalisation en fonte DN 150 et réhabilitation de 35 branchements
GUJAN-MESTRAS	Avenue de la plage	Abandon de 290 ml de canalisation, renouvellement de 100 ml en fonte DN 100 et réhabilitation de 33 branchements
GUJAN-MESTRAS	Impasse Baguiraut	Renouvellement de 150 ml de canalisation en PE DN 50 mm et réhabilitation de 9 branchements DN 25 et 3 branchements DN 32
GUJAN-MESTRAS	Canal des Landes / Khelus	Renouvellement de 60 ml de canalisation en fonte DN 250
GUJAN-MESTRAS	Chemin du Loup	Extension et renouvellement de 750 ml de canalisation en fonte DN 150 mm et réhabilitation de 5 branchements

## Renouvellement de 3451 ml de canalisation et réhabilitation de 196 branchements par la COBAS en complément du renouvellement de 602 branchements réalisé sur 23 rues par le délégataire.

La COBAS a réalisé en 2020 le renouvellement de plus de 3,45 km de réseau et la réhabilitation d'un réservoir pour un montant d'investissement de plus d'1,7 millions d'euros. Le choix des secteurs d'intervention est basé sur une analyse patrimoniale de l'ensemble des canalisations du territoire qui permet de cibler les zones prioritaires et ainsi d'optimiser l'efficacité du programme de renouvellement.

Sur ce linéaire de renouvellement, près de 95 %, soit plus de 3,3 km de canalisations, a été réalisé en matériaux fonte de haute qualité dont la durée de fonctionnement est estimée à environ 100 ans.

Ce programme ambitieux de renouvellement a permis de faire évoluer le rendement du réseau de plus de 9 points depuis 2014 pour atteindre la valeur de 85,5% en 2020.

# LA POLITIQUE DE MOBILITÉ



# TRANSPORTS URBAINS



# baïa

**2020 est la cinquième année de fonctionnement du nouveau réseau Baïa.**

## Les actions marketing et communication

- Promotion de l'application mobile « mybus »
- Promotion de la page facebook, jeu concours
- Mise en place de partenariats : restos du cœur
- Promotion de réseau par des insertions publicitaires
- Conquête de nouveaux clients et sensibilisation par des rencontres et mailings, courriers
- Mise en avant du territoire et promotion des activités locales
- Saison estivale : information voyageurs et campagnes nouveautés
- Rentrée scolaire : inscriptions

**baïa**

TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT  
L'APPLICATION **MyBus**  
Bassin d'Arcachon

Achat et validation  
de titres de transport  
depuis votre  
smartphone.

M-TICKET  
GUIDE HORAIRE  
CALCUL D'ITINÉRAIRE  
PARTAGE COMMUNAUTAIRE

www.bus-baia.fr • 0 800 100 937 • Bus Baïa  
Boutik' Baïa 17 rue François Legallan 33260 La Teste de Buch

**MyBus**  
BASSIN D'ARCACHON

L'application mobile gratuite  
pour vos déplacements !

Available on the iPhone  
**App Store**

ANDROID APP ON  
**Google play**

## LA FRÉQUENTATION 2020



La fréquentation totale annuelle du réseau est de **1 207 379 voyages en 2020 contre 1 752 245 en 2019 soit une baisse marquée de 31,09%**.

- Lignes Baïa : 722 265 voyages (-30,71%)
- Navette Eho ! : 407 353 voyages (-31,48%)
- Transport à la demande (TAD) : 2 402 voyages (+145%)
- SNCF : 66 665 voyages (-31,85%)
- TPMP : 2 184 voyages (-47,38%)
- Bus de Mer : 5 356 voyages (-42,04%)
- Bus de Nuit : 1 155 voyages (-62,05%)

Compte tenu de la crise du Covid-19 et des mesures de confinement, le réseau Baïa a adapté son offre de transport pendant deux mois (mars à mai). Un plan de continuité et de prévention a été mis en place afin de maintenir un niveau d'activité minimum pour respecter les engagements de services publics pour les clients voyageurs.

Les lignes 1, 3, 4 et 7 sont les lignes principales fortes du réseau BAIA.

La ligne 3 reste la première ligne du réseau du fait de son attractivité toute l'année.

Les navettes (C, H, A) sont les plus fréquentées.

A noter que les lignes I, D continuent de progresser et attirent de plus de plus de voyageurs.

Le TAD sénior mis en place pour les plus de 70 ans à l'été 2019 est apprécié et attire une nouvelle clientèle.

## LA BOUTIQUE EN LIGNE



En 2020, les recettes sur la e-boutique sont de 41 772 €, soit une augmentation de 11% par rapport à 2019.

91% des ventes en ligne sont des Pass Jeunes (+13% de ventes en ligne par rapport à 2019).

## L'OFFRE KILOMÉTRIQUE



La production kilométrique est de **1 885 031 kms**, la sous-traitance (hormis le transport scolaire) représente environ 3,6 % de l'offre globale.

Les kilomètres parcourus sont inférieurs aux engagements contractuels. Ils s'expliquent par la pandémie du Covid-19.



## La fréquentation par titres

Les deux profils d'utilisateurs qui se distinguent sont :

- Les Pass jeunes pour les moins de 26 ans qui génèrent 52% de la fréquentation,
- Les voyageurs occasionnels qui totalisent 22% de la fréquentation.



	Nb de titres vendu	Voyages	Recettes - en €
Pass 1V	213 205	223 865	193 823
Pass 10V	10 442	109 641	75 942
Pass Liberté +	125	287	627
Pass Liberté week-end	8	56	36
Pass mensuel	553	16 027	12 058
Pass annuel	46	18 400	10 036
Pass jeune	2 593	596 640	188 600
Pass ého !	894	121 823	16 255
Pass Liberté 1 jour	3 195	27 582	8 714
Pass Liberté 1 jour famille	3	0	27
Pass Liberté + famille	9	120	0
Pass Liberté week-end famille	0	0	0
<b>Le Pass 1V - tarif réduit</b>	<b>2 317</b>	<b>2 433</b>	<b>1 053</b>
<b>Pass 10 V - tarif réduit</b>	<b>304</b>	<b>3 192</b>	<b>1 105</b>
<b>Pass annuel - tarif réduit</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Pass mensuel - tarif réduit</b>	<b>221</b>	<b>6 409</b>	<b>2 009</b>
<b>TOTAL</b>	<b>233 916</b>	<b>1 126 476</b>	<b>510 285</b>

L'application Mybus permet d'acheter la gamme tarifaire depuis son smartphone.

En 2020, les recettes sur l'appli s'élèvent à 21 026 € soit une augmentation de 9% par rapport à 2019 et ce, malgré la crise et la baisse de la fréquentation en raison des deux confinements de la population. Cela peut s'expliquer par la place importante du numérique dans le quotidien des voyageurs et ainsi que par la limitation de la manipulation de la monnaie à bord.

## PISTES CYCLABLES



En matière d'aménagement de l'espace, la COBAS relève les défis de la mobilité douce grâce à un plan d'actions ambitieux et durable qui envisage les déplacements dans leur globalité sur les quatre communes.

La COBAS entend favoriser les mobilités actives en encourageant la pratique du vélo par la réalisation de pistes cyclables sécurisées.

Le but est que le vélo soit utilisé au quotidien, par exemple pour aller à son travail, faire ses courses ou encore pour aller chercher ses enfants à l'école mais aussi dans un but touristique.

Aussi, une densification du réseau cyclable a eu lieu afin de créer une véritable cohérence territoriale. Une programmation pluriannuelle de développement du réseau de pistes cyclables est privilégiée et prévoit un investissement d'environ 1 400 000 € par an pour les quatre communes.



### En 2020, les investissements en matière de pistes cyclables se sont portés vers :

#### La Teste-de-Buch : Boulevard de Curepipe

Cette voie constitue un axe principal de circulation qui a vocation à résorber une discontinuité entre le rond-point de Dantin et la proximité du port de la Teste.

Le tronçon mesure 500 mètres.

Le coût des travaux est de 675 076 € TTC.

Pour la réalisation de cette piste, la COBAS a obtenu du Département une subvention de 169 000 € et de l'Etat, via l'appel à projet « mobilités actives 1 », une subvention de 93 000 €.

#### Gujan-Mestras : Allée des Places 2<sup>ème</sup> tranche

Cette voie constitue un axe secondaire de circulation qui a vocation à intégrer un aménagement cyclable en continuité de la piste cyclable existante située avenue de Lattre de Tassigny :

- entre le n°32 et le n°64 (jusqu'à l'allée du Mayne),
- au niveau du carrefour avec la rue Aimé Broustaut.

Le tronçon mesure 500 m.

Montant des travaux est de 150 108 € TTC.

**Compte tenu des mesures sanitaires, les autres pistes prévues au programme 2020 ont été reportées à 2021. Il s'agit de :**

#### Le Teich : la rue de Française

La piste se raccordera à la piste cyclable de l'avenue de Bordeaux au sud et à la rue du Mourey au nord.

Le tronçon mesure 700 mètres linéaires.

Le coût estimé des travaux est de 243 553,50 € euros HT.

#### La Teste-de-Buch : Boulevard de Bissérié

Le projet vise la réhabilitation de la piste cyclable située sur l'avenue Bissérié à La Teste-de-Buch. Cette piste très empruntée permet de renforcer le maillage existant avec la structurante du Département de la Gironde appelée Velodyssée.

Le tronçon mesure 1000 mètres linéaires.

Le coût estimé des travaux est de 329 974,18 € HT.

#### Gujan-Mestras : La Route des Lacs

La piste se raccordera à la piste cyclable existante venant du boulevard de l'aérodrome jusqu'à l'entrée du Golf de Gujan-Mestras avec un franchissement de la craste au niveau du rond-point de Sanguinet.

Le tronçon mesure 450 mètres linéaires.

Le coût estimé des travaux est de 319 542,16 € HT.

### Marché de travaux de réfection :

Dans la continuité de 2019, les travaux de réfection du réseau de pistes cyclables se sont poursuivis.

Ces travaux ont été réalisés sur les quatre communes pour un montant de 114 437,84 € HT.

- Le Teich : Balanos (changement des glissières bois)
- Le Teich : piste du Burgat (purges de racines)
- Arcachon : Gounouilhou (purges de racines)
- La Teste-de-Buch : boulevard de Curepipe (purges racines)
- La Teste-de-Buch : boulevard de Cazaux (changement barrières bois)
- Gujan-Mestras : avenue de Césarée (purges-affaissement de pont)

# AÉRODROME



En 2020, l'activité de l'aérodrome enregistre 37 647 mouvements soit une baisse de 28% du trafic.

L'activité locale des clubs est en baisse avec 20 815 mouvements, cependant le trafic des avions de passage reste stable avec 12 973 mouvements.

Les travaux de réfection et de mise en conformité de la piste revêtue, ainsi que les aménagements sur la piste en herbe qui ont été réalisés en début d'année 2020, permettent d'offrir une grande qualité de service et de sécurité à l'ensemble des usagers de l'aérodrome.

Les actions en faveur de la diminution de l'impact de l'activité aéronautique sur l'environnement se caractérisent cette année par :

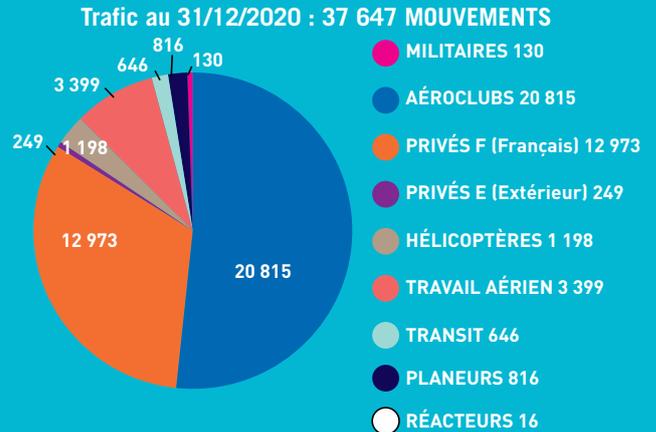
- La réalisation de bandes d'accélération sur la piste en herbe qui permettent aux planeurs une prise d'altitude plus rapide et moins bruyante.
- La mise en service d'une station d'avitaillement dotée d'un nouveau carburant sans plomb aéronautique UL 91. L'aérodrome d'Arcachon La Teste-de-Buch est ainsi le premier terrain de Gironde à disposer d'une station-service automatisée dédiée à ce carburant propre.

Malgré les restrictions imposées par la crise sanitaire en 2020, le terrain d'Arcachon La Teste-de-Buch est toujours un terrain très actif et apprécié des usagers.



## RÉPARTITION DU TRAFIC 2020

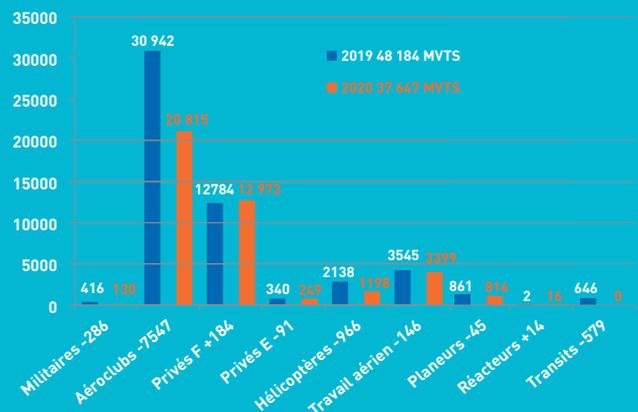
L'utilisation de l'aérodrome par les aéroclubs demeure toujours la plus importante avec 20 815 mouvements par an sur un total de 37 647.



Le trafic aérien de l'aérodrome totalise 37 647 mouvements soit une baisse de 27,99 % qui représente 10 546 mouvements de moins par rapport à l'année 2019.

Les aéroclubs sont en baisse alors que le trafic réalisé par les privés français extérieurs est stable.

## Comparatif 2019/2020 en nombre de mouvements par activité



# LA POLITIQUE DE L'HABITAT

## PLH 2016-2021



Le Programme Local de l'Habitat (PLH) en vigueur a été approuvé par délibération du Conseil Communautaire du 30 juin 2017. Il court sur la période 2017-2023. Il s'agit du troisième PLH de la COBAS (le premier datant de 2003-2008).

Un PLH est un document stratégique d'orientation, de programmation et de mise en œuvre de la politique locale de l'habitat sur le territoire intercommunal. Il « définit, pour une durée de six ans, les objectifs et les principes d'une politique visant à répondre aux besoins en logements et en hébergements, à favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale et à améliorer la performance énergétique de l'habitat et l'accessibilité du cadre bâti aux personnes handicapées en assurant entre les communes et entre les quartiers d'une même commune une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements » (article L302-1 code de la construction et de l'habitation).

Sur la base du diagnostic établi, le PLH de la COBAS fixe les 4 grandes orientations ci-dessous, se déclinant en diverses actions :

- assurer, au sein d'un volume de production maîtrisée, la diversification de l'offre nouvelle de logements afin d'offrir une réponse à toutes les catégories de ménages du territoire, en particulier aux plus exposés ;
- investir le parc existant en mettant en place une intervention justement calibrée ;
- organiser l'information des habitants sur les différents aspects de la politique locale de l'habitat ;
- faire vivre la politique communautaire en lien étroit avec les communes et les partenaires.

## L'année 2020 a permis la déclinaison des actions suivantes :

- poursuite du soutien financier aux bailleurs sociaux en application du règlement d'intervention en faveur du logement social ;
- préfiguration du *Service Habitat de la COBAS* (à vocation de guichet unique), positionné comme la « tête de pont » du service public d'information, conseil, accompagnement des habitants sur toutes les problématiques liées à l'habitat et à la rénovation énergétique (démarrage des permanences par l'association partenaire CREAQ en janvier 2021) ;
- lancement d'une consultation en vue de la désignation d'un assistant à maîtrise d'ouvrage pour la mise en œuvre d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur le territoire de la COBAS. Cette OPAH vise à inciter les propriétaires de ressources modestes et très modestes à réaliser des travaux d'amélioration de l'habitat, en contrepartie d'aides de droit commun (Anah, Département, etc.) et d'une aide complémentaire de l'Agglo, sous certaines conditions. Le démarrage de l'OPAH est prévu en avril 2021 ;
- finalisation du diagnostic et du plan d'actions dans le cadre de l'étude sur le logement des travailleurs saisonniers sur le territoire de l'Agglo et assistance des communes pour rédiger les conventions (janvier 2021), conformément à la loi « montage II » de 2016 ;
- mise en place prévisionnelle de la conférence intercommunale du logement (CIL), instance de pilotage des politiques d'attribution de logements sociaux sur le territoire intercommunal (installation administrative 1<sup>er</sup> trimestre 2021).



# LOGEMENTS SOCIAUX



Sur l'année 2020, il a été approuvé par le conseil communautaire 672 000 € de subventions (dont 490 500 € à titre de régularisation) aux bailleurs sociaux pour un total de 4 résidences. Cela représente 220 logements sociaux aidés, à livrer d'ici deux ans. Ils se répartissent comme suit : 53% de logements sociaux (PLUS), 36% de logements très sociaux (PLAI) et 11% de logements en usufruit locatif social.

	Très social (PLAI)	%	Social plus	%	Usu-fruit	%	Total locatif social	%
<b>ARCACHON</b>	57	72%	84	72%	24	100%	165	75%
<b>LA TESTE DE BUCH</b>	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>GUJAN-MESTRAS</b>	22	28%	33	28%	0	0%	55	25%
<b>LE TECH</b>	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>79</b>	<b>100%</b>	<b>117</b>	<b>100%</b>	<b>24</b>	<b>100%</b>	<b>220</b>	<b>100%</b>

Les aides approuvées correspondantes se répartissent de la façon suivante : 73% pour des programmes soutenus sur la commune d'Arcachon (490 500 €) et 27% sur la commune de Gujan-Mestras (181 500 €).

Distinctement, il a été accordé une aide de 84 500 € à l'opérateur social DOMOFRANCE pour le programme antérieur de la Règue Verte (22 logements locatifs sociaux achevés en juillet 2011), à Arcachon, à titre de régularisation du solde de cette opération.

S'agissant de la qualité des opérations aidées, elles répondent toutes à des critères de performance énergétique et de qualité environnementale conformes aux exigences fixées par la COBAS.

Les programmes aidés, composés d'appartements, répondent également aux critères de bonne insertion dans le tissu urbain et paysager.

Les formes des habitats développées correspondent à du collectif de capacité plus ou moins petite.

Toutes les opérations aidées sont situées à proximité des équipements et services et sont desservies par les transports en commun (réseau BAIA et/ou gare ferroviaire).

En termes de dépenses, il a été versé, en 2020, un total de 314 490 € aux bailleurs visés. Soit 31% de l'enveloppe budgétaire consacrée par la COBAS au logement social sur le territoire.

Enfin, en 2020, il a été mis en service (« remise de clés ») 180 logements sociaux neufs (ayant fait l'objet d'une aide antérieure de la COBAS).



# LA PROMOTION DU TOURISME



## « PROMOTION DU TOURISME » À LA COBAS



L'activité des 4 offices de tourisme, en particulier celui du Teich en régie directe, a connu un essor en 2020 en élargissant la gamme de produits et en diversifiant la billetterie.

De nombreuses actions ont été initiées en vue d'une modernisation du fonctionnement de l'office de tourisme.

Un nouveau site internet primé aux Trophées de la communication en novembre 2020, la création d'un carnet de voyage personnalisable en ligne ainsi que l'ouverture d'un « chat » en direct afin de répondre en temps réel aux demandes de la clientèle malgré le contexte sanitaire restrictif.

Le guide touristique a également été revu afin d'en faire un magazine d'inspiration laissant la part belle à l'image et à l'humain. L'office de tourisme a développé le volet commercialisation en se dotant d'un logiciel de vente performant ouvrant la possibilité de vente en ligne, et s'est orienté vers la professionnalisation de ses partenaires, professionnels du tourisme, en s'attachant à renforcer le réseau. L'office du Teich poursuit enfin la diversification de l'offre de services autour d'un positionnement « écotourisme fort ».



# LA POLITIQUE SPORTIVE

## Soutien aux clubs sportifs communautaires

En raison de la crise de la Covid-19, les associations sportives ont dû cesser leurs activités ou reporter leurs projets. La COBAS a choisi de confirmer son soutien aux clubs sportifs communautaires en maintenant les subventions de fonctionnement.

En 2020, 17 associations sportives ont été aidées pour un montant de 467 000 €.

## Équipements nautiques communautaires

L'exploitation des trois piscines de la COBAS (piscine d'Arcachon, stade nautique de La Teste-de-Buch et piscine & spa de Gujan-Mestras) est confiée à la société EQUALIA.

En 2020, l'activité des établissements sportifs couverts a été fortement impactée en raison du contexte sanitaire. Les piscines ont subi plusieurs périodes de fermetures totales ou partielles.

Par conséquent, la fréquentation sur l'année a été très faible.



## PROJET DE REALISATION DE 8 COURTS DE PADEL COUVERTS IMPLANTÉS SUR LES CLUBS d'ARCACHON, GUJAN, LA TESTE, LE TEICH



La mise en place d'un plan Padel communautaire est née du souhait des élus de diversifier les activités proposées sur le territoire, notamment au sein des clubs de tennis.

Forts du constat que les différents clubs de tennis ne comptaient plus le même nombre d'adhérents qu'il y a quelques années, que le padel est une pratique récente en France (20 ans) et qu'elle prend très vite de l'ampleur, les élus ont souhaité réfléchir à un PLAN PADELS, permettant à chaque commune de disposer de ces nouveaux équipements.

Après étude du coût de la construction et emprise nécessaire, les élus ont considéré que l'intérêt porté à ce projet prenait tout son sens. En effet, les dalles d'anciens tennis pouvaient être utilisées pour construire, sur un seul terrain de tennis, deux terrains de padels avec un coût maîtrisé.

### Actions communes envisagées par les clubs

L'arrivée de ces installations va permettre aux 4 clubs du Sud Bassin d'envisager un ancrage très solide du padel dans le secteur et de développer des actions communes, à savoir :

- mettre en place des journées Portes Ouvertes à des dates communes pour bénéficier d'une bonne couverture médiatique et amener le maximum de pratiquants à découvrir le padel ;
- développer des écoles de padel et mettre en place des rencontres de jeunes entre les 4 clubs ;
- inscrire les actions de découverte de ce nouveau sport de raquettes tant vers les écoles de leur ville, que pour le public du CFA de La Teste et également vers les jeunes en difficulté ou handicapés du secteur ;
- organiser un challenge inter-clubs sous la forme d'une compétition réunissant tant les jeunes que les adultes.
- permettre de répondre à la demande de la Ligue de Nouvelle Aquitaine d'organiser tant les championnats départementaux que régionaux qualificatifs au championnat de France et enfin de pouvoir répondre aux besoins de rassemblements des joueurs de notre ligue ;
- organiser des tournois de niveau régional P100, P250, et développer un projet plus ambitieux de tournoi national type P1000 ou plus en mutualisant les installations et faisant valoir la notion globale de Tournoi du Sud-Bassin d'Arcachon, auquel serait associé la COBAS. Ce tournoi sera la vitrine nationale du padel sur le Bassin d'Arcachon.



L'ACTIVITÉ 2020

# LA POLITIQUE CULTURELLE



# MUTUALISATION DES MÉDIATHÈQUES



## • Fréquentation des médiathèques :

### 18 457 abonnés au total :

- soit 32% de plus qu'en 2019 (13 974), période à laquelle les abonnements étaient encore payants à Arcachon, Gujan-Mestras et Le Teich. Une hausse en partie due à l'ouverture du MAAT, la Médiathèque-ludothèque d'Arcachon ;
- 17 656 abonnés résidant sur la COBAS, soit 26% des 67 244 habitants permanents (source INSEE 2019) de l'Agglomération du Bassin d'Arcachon Sud ;
- 5 275 nouveaux inscrits.

Quelques caractéristiques de la population : elle est plutôt diplômée, un tiers de la population possède un diplôme de l'enseignement supérieur. Et, bien sûr, elle n'est pas très jeune : 39% a cessé son activité professionnelle contre 26% en Gironde (INSEE 2017).

La fréquentation des médiathèques est elle aussi marquée par la présence des 60 ans et + : en 2020, les plus de 60 ans représentent 32% des usagers inscrits.

### Nombre d'exemplaires localisés sur chacune des communes :

- Arcachon : 31 810
- La Teste-de-Buch : 26 438
- Gujan-Mestras : 55 795
- Le Teich : 18 208

### • 218 497 documents empruntés contre 244 950 en 2019, soit - 12%.

### • 9 426 réservations effectuées, soit une hausse de 25% par rapport à 2019 (6 904), en partie due au contexte sanitaire. Une hausse en partie due aux circonstances sanitaires et au retrait de documents réservés.

### • 28 896 visites sur le site [mediatheques.agglo-cobas.fr](http://mediatheques.agglo-cobas.fr) contre 18 977 en 2019, soit + 52 %.

La gratuité, la diversité des activités culturelles, de médiation et d'accompagnement des publics ont permis au réseau des médiathèques d'afficher un bilan plutôt positif malgré la crise sanitaire.

## • Temps forts 2020 :

- Achat des images « couvertures de livre » dans Electre.
- Ouverture, en février 2020, d'une nouvelle Médiathèque-ludothèque à Arcachon de 1200 m<sup>2</sup>.
- Les villes d'Arcachon, de Gujan-Mestras et du Teich ont opté pour la gratuité totale des inscriptions pour leurs usagers résidant sur la COBAS. Gratuité totale des usagers hors COBAS à La Teste-de-Buch et au Teich.
- La mise en place de la liste centres d'intérêts commune : il manque encore quelques correspondances à effectuer.
- Les grilles de catalogage : les grilles BD, jeux vidéo et ludothèque restent encore à finaliser.

# LES MÉDIATHÈQUES



- Le réseau poursuit et accentue sa mutation en 2020. L'ouverture d'un nouvel équipement à Arcachon permet le rééquilibrage de l'offre de services sur le territoire. Les médiathèques dans les villes exercent à plein leurs missions de proximité : chacune affirme son identité, construite selon les populations desservies. L'enjeu est de créer des médiathèques mais aussi de les faire vivre au rythme des habitants, au plus près de leurs besoins, tant du point de vue de l'offre documentaire que des actions culturelles, sociales et éducatives ou des pratiques d'accueil.
- La crise sanitaire a interrompu les actions culturelles communes prévues (quinzaine du numérique...).

## • Un site internet encore en quête d'optimisation :

Le site web aura connu cette année encore un certain nombre de dysfonctionnements non résolus, touchant notamment à la rapidité de traitement des recherches.

Une évolution - notamment graphique et/ou ergonomique - serait pertinente pour améliorer l'expérience des utilisateurs.

Au final, le portail est assez obsolète au niveau graphique (même si les possibilités de modifications du web design sont limitées) mais efficace au niveau architecture.

Il serait nécessaire d'envisager une mise à niveau, voire un développement dudit portail plus adapté au cahier des charges initial exigé lors de la première migration (2016). Le marché avec Decalog arrive à échéance en 2020. Il a été prévu de le reconduire pour un an seulement.



## INTEGRATION DU PERSONNEL DES ECOLES DE MUSIQUE



Le transfert des personnels enseignants des écoles de musique municipales a été inscrit dans le schéma de mutualisation communautaire défini en Conseil Communautaire du 27 mars 2015.

Les statuts de la COBAS, approuvés par le Conseil Communautaire du 13 novembre 2017, mentionnent à l'article 111.4 de ses compétences facultatives SPORT ET CULTURE « actions musicales d'intérêt communautaire conduites dans le cadre d'une mutualisation des écoles municipales de musique et actions culturelles d'intérêt communautaire ».

Le transfert du personnel enseignant des conservatoires et écoles de musique est effectif depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2020. Il concerne 58 agents.

### Rattachement hiérarchique :

Les agents sont placés sous une double hiérarchie :

- Pédagogique : Ville (organisation et fonctionnement de l'activité de l'école / du conservatoire)
- Administrative : COBAS pôle proximité et cohésion sociale (traitement, maladie, formation, etc.).

## OPUS BASSIN



Les projets ont été fortement impactés par la situation sanitaire.

Une seule manifestation a pu être organisée en 2020. Elle a concerné une initiation aux musiques anciennes avec l'intervention de Guillaume REBINGUET-SUDRE et Paul ROUSSEAU, spécialistes de la musique baroque.

## ACCOMPAGNEMENT DES ESCAPADES MUSICALES



Depuis 2016, la COBAS accompagne le festival des escapades musicales sur le Bassin par l'octroi d'une subvention de fonctionnement de 10 000 € pour la réalisation des différents concerts de l'été. C'est encore le cas en 2020.

Par ailleurs, depuis 2018, l'agglo a souhaité mettre en place un grand événement culturel en début de saison estivale et, à ce titre, elle accompagne un projet d'envergure mis en place par les escapades musicales, fin juin.

Cet événement a lieu tous les ans dans une ville différente et sur un site privilégié, approprié pour le plus grand nombre avec un programme accessible à tous.

En 2020, compte tenu des risques sanitaires, ce concert s'est déroulé à l'église du Teich avec un effectif très réduit.

# PRÉVENTION ET SOLIDARITÉ



Dans le cadre de conventions partenariales reposant sur des missions et objectifs concertés, la COBAS a poursuivi son accompagnement des associations d'insertion sociale, professionnelle, d'économie sociale et solidaire, de prévention et de solidarité sous la forme de subventions de fonctionnement, ou de mise à disposition de locaux avec une prise en charge du loyer et / ou des fluides, des dépenses d'entretien liées aux bâtiments.

Pour l'année 2020, les participations de la collectivité sont les suivantes :

- Mission Locale du Bassin d'Arcachon et du Val de l'Eyre : 139 312 €
- Habitat Jeunes Bassin d'Arcachon : 311 877 €
- Insercycles Bassin d' Arcachon et Val de L' Eyre : 90 000 €
- Motor Garage : 35 000 €
- L'Essor : 7800 €
- Service de Soins Infirmiers à Domicile : 12 300 € (loyer annuel)
- Dispositif Chèques Eau : 36 038 €

L'implication de la COBAS dans la démarche de solidarité s'est aussi exprimée à travers une aide nouvelle auprès des Restos du Cœur pour un montant de 7000 € destinée à participer à l'acquisition d'un véhicule TRAFIC pour maintenir le rythme des ramasses auprès des grandes surfaces et répondre ainsi aux besoins alimentaires des bénéficiaires de la COBAS accueillis au Centre d'Activités des Restaurants du Cœur situé à La Teste-de-Buch.

Au-delà de l'engagement financier important, c'est également un soutien technique et un suivi apportés aux associations d'intérêt communautaire intervenant notamment auprès des publics les plus fragilisés.

## POINT D'ACCÈS AU DROIT

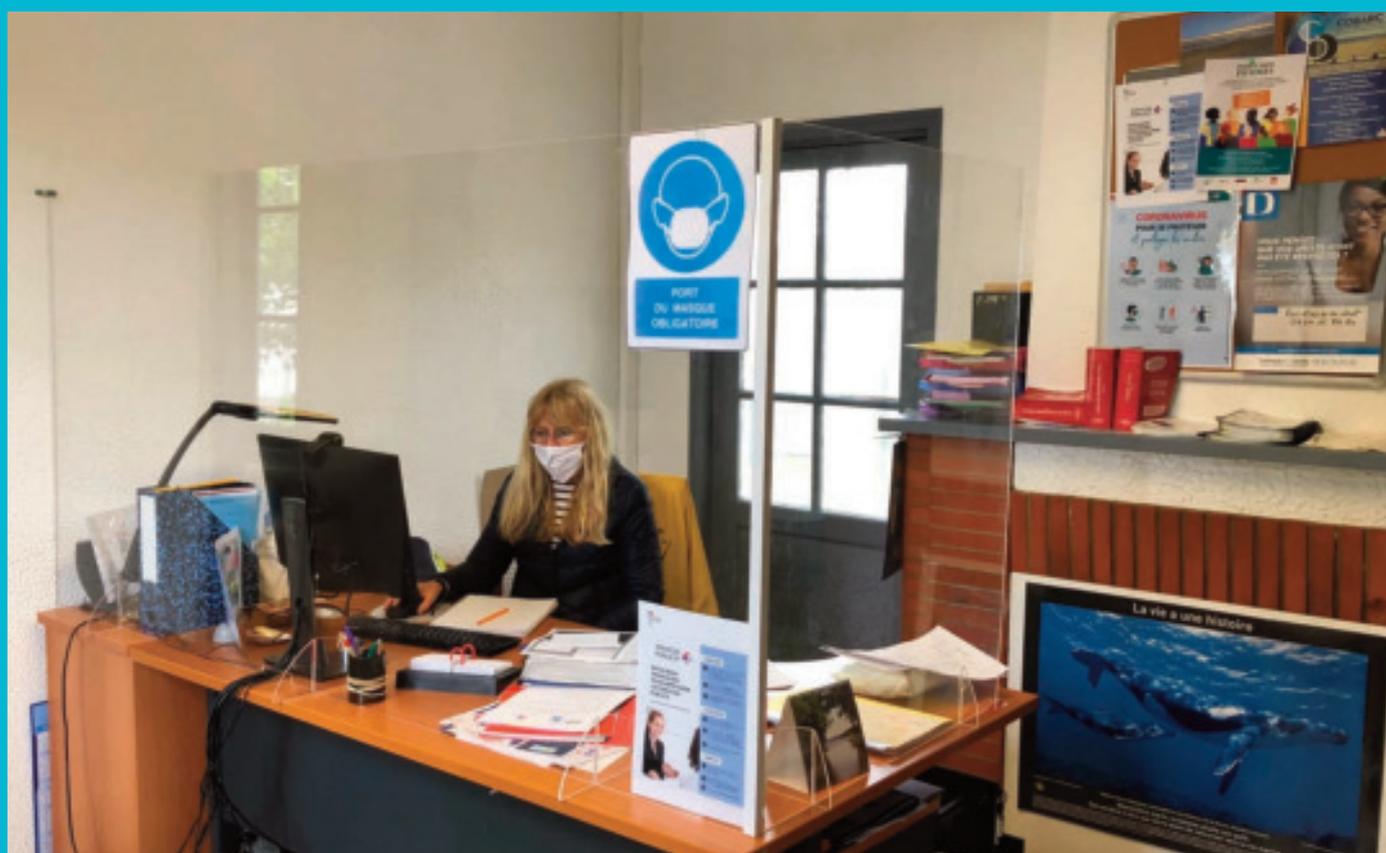


Le Point d'accès au droit est un lieu d'accueil gratuit permettant d'apporter une information de proximité sur leurs droits et devoirs aux personnes ayant à faire face à des problèmes juridiques ou administratifs.

Les usagers peuvent y recevoir de l'aide et des réponses adaptées face aux conflits de la vie quotidienne. L'information est délivrée par des juristes du secteur associatif et des professionnels du droit.

Les missions du Point d'accès au droit sont organisées autour de 3 axes thématiques :

- Informations et conseils juridiques
- Résolution amiable des conflits
- Activité judiciaire pénale et exercée par des services ou des associations.



**Actualités 2020 :**

Depuis octobre 2020, une coordinatrice au Point d'Accès au Droit est en poste dans les locaux situés impasse de la Traine à La Teste-de-Buch.

La COBAS et le CDAD (Conseil Départemental d'Accès au Droit de de Gironde) financent la mise en œuvre des permanences d'information juridique :

	Financement COBAS	Financement CDAD	Ministère de la Justice
<b>CIDFF</b>	12 642 €	2 000 €	-
<b>Vict 'Aid</b>	5 000 €	-	3 000 €
<b>Famille en Gironde</b>	3 000 €	-	-
<b>ADIL 33</b>	1 144 €	-	-
<b>INFODROITS</b>	11 470 €	2 000 €	-
<b>Le PRADO</b>	1 500 €	-	-
<b>AVOCAT - NOTAIRES</b>	-	6 189 €	-
<b>TOTAL</b>	<b>34 756 €</b>	<b>10 189 €</b>	<b>3 000 €</b>

Bien que la crise sanitaire ait contraint à certaines adaptations, le nombre total d'heures de permanences a été de 940 heures.

Nombre de personnes reçues : 1753.

Droit de la famille :	12,34 %
Droit du travail :	12,02 %
Droit du logement :	36,60 %
Droit de la consommation :	19,72 %
Droit pénal :	8,83 %
Droit administratif :	2,24 %
Droit des étrangers :	4,55 %
Autres domaines :	3,70 %

**Informations ou conseils juridiques :**

Avocat, notaire, Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF), Infodroits, ALIFS : droit des étrangers, ADIL33, Familles en Gironde, surendettement, Droit du travail (COBARC, DIRECCTE).

**Aide aux victimes :**

Vict'aid (psychologue et juriste).

**Résolution amiable des conflits :**

Conciliateurs de justice attachés au PAD, conciliateurs d'Arcachon, conciliateurs de Gujan-Mestras, conciliateur de Biganos, médiation familiale, délégué du Défenseur des Droits.



## ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE



L'année 2020 a été marquée par une gestion particulière de l'accueil des gens du voyage en raison du contexte sanitaire et une adaptation du gestionnaire VAGO à un fonctionnement plus complexe avec :

- Une ouverture plus tardive sur l'aire saisonnière du Teich, de juin à septembre, avec un taux d'occupation de 80 %.
- Une aire de grand passage ouverte de fin juin à septembre, dédiée exceptionnellement sur décision des services de l'Etat à l'accueil de petits groupes familiaux (17 groupes, allant de 2 à 59 caravanes, soit une moyenne de 16 caravanes par groupe).

Notre territoire s'est à nouveau inscrit dans la coordination départementale confiée à AssosConseil pour des missions de médiation dans le cadre des occupations illicites, et de gestion planifiée de l'accueil des groupes. C'est un engagement partenarial entre les collectivités, les services de l'Etat et du Département et dont la participation financière de la COBAS s'élève à 2696 €.

## COBAS SOLIDAIRE : ACCUEIL DE JOUR ITINÉRANT



Depuis 10 ans, la gestion sociale est confiée à l'Association Laïque du Prado. Pour répondre aux missions d'accueil, d'écoute, d'orientation et des primo-accompagnements des personnes en situation de grande précarité, de marginalisation et d'errance, le service est composé d'une équipe de 3 travailleurs, dont 2 à temps complet, intervenant avec les acteurs médico-sociaux du territoire.

L'année 2020 n'a pas connu d'interruption du service pendant la période de confinement, mais une adaptation des modalités d'intervention des équipes professionnelles sur le terrain en concertation avec les partenaires :

- collecte et distribution de denrées alimentaires et produits d'hygiène,
- présence de maraudes en lien avec la Pass Mobile du Centre Hospitalier et le Ceid (permanence téléphonique le soir de 17h à 22h et les week-ends de 9h à 20h).

### L'activité 2020 en quelques chiffres (sur une période de 9 mois) :

- 2546 personnes reçues lors des permanences, 1274 personnes différentes accueillies et accompagnées, dont 87 personnes nouvelles.
- 731 entretiens personnalisés.
- 285 prestations lavage / séchage linge et 703 prestations douches.

### Les chiffres pendant le confinement :

900 personnes (dont 20 nouvelles) rencontrées dont 219 pour l'accès aux soins, 466 pour des besoins alimentaires et d'hygiène et 198 personnes en soutien téléphonique.

Les travaux de remise en état de la cellule du véhicule ont été réalisés sur la période de juillet à début août, permettant ainsi de meilleures conditions d'accueil et de prise en charge du public ainsi qu'un cadre de travail plus adapté pour les professionnels.

# SANTÉ

## LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ



Ce contrat s'est achevé fin 2020.

Compte tenu des conditions sanitaires, les dernières actions à réaliser, qui nécessitaient la participation de nombreuses personnes, n'ont malheureusement pas pu être mises en place.

Durant cette année 2020, les 17 Maires du Pays Barval se sont positionnés pour la mise en place d'un Contrat Local de Santé du territoire élargi.

Un diagnostic de ce territoire porté par l'ORSNA (Observatoire Régional de Santé Nouvelle Aquitaine) a été réalisé et a permis de flécher un certain nombre de problématiques :

### Le vieillissement de la population :

- Isolement / lien social
- Prévention spécifique : nutrition, chute, ateliers-mémoire...
- Maintien à domicile
- Prise en charge des personnes présentant des troubles cognitifs, dispositifs d'aide aux aidants

### La démographie des professions de santé :

- Anticiper les besoins en MG, dentistes, spécialistes : besoins liés à la fois aux prochains départs à la retraite et surtout à la forte croissance démographique du territoire et à une part importante de personnes âgées
- Projets de coordination, regroupements, MSP.

### Des problématiques environnementales, en particulier sur le Val de l'Eyre (air, sols...)

### Des problèmes de santé mentale (adultes et jeunes) :

- Offre libérale faible
- Prévalence des ALD affections psychiatriques de longue durée, prévalence Alzheimer
- Repérage, prise en charge, accompagnement, orientation, maintien du lien social

L'année 2021 verra donc la mise en place de ce CLS à l'échelle du Pays.

# JEUNESSE ET ANIMATION - VIE SOCIALE



## ANIMATION JEUNESSE



La COBAS a maintenu sa participation financière à hauteur de 133 000 € auprès des structures jeunes 12-25 ans, des 4 communes de la COBAS : Maison Municipale des Jeunes d'Arcachon, le Pôle jeunesse de La Teste-de-Buch, le Point Rencontre Animation Jeunes de Gujan et l'Espace Jeunes du Teich.

## NOMBRE D'ENFANTS ACCUEILLIS SUR L'ALSH EN 2020



- 3-5 ans ½ : **159**
  - 6-12 ans : **298**
- Soit un total de **457** enfants.



## BILAN ALSH



### Structures jeunes :

La COBAS s'est dotée d'un équipement sportif sur le site de l'ALSH.

Il s'agit d'un lieu destiné aux pratiques sportives multiples, aux jeux collectifs, aux jeux d'adresses pour tous les enfants de l'accueil de loisirs de 3 à 12 ans dans un esprit ludique et convivial.

C'est un espace rassurant, un lieu d'échange et d'entraide, adapté au handicap et qui permet de rapprocher toutes les tranches d'âges des enfants accueillis.

### PETITES VACANCES et VACANCES D'ÉTÉ :

#### Inscriptions à la journée

Des semaines journées à thèmes sont mises en place autour d'activités ludiques, culturelles, artistiques, sportives, citoyennes, de découverte de l'environnement et des sorties sur le Bassin.

#### MERCREDIS

Pour les mercredis, plusieurs possibilités d'inscriptions :

- journée
- matin avec repas
- après-midi avec repas
- après-midi sans repas.

# CENTRE DE RECUEIL CANIN

## Entrées

- 314 chiens ont été admis en fourrière en 2020 (-6%).

## Sorties

- 16 chiens n'ont pas été récupérés par leur propriétaire et ont été transférés au refuge pour y être proposés à l'adoption.

# FOURRIÈRE AUTOMOBILE

Les forces de l'ordre du territoire ont prescrit 207 placements en fourrière en 2020 (-7%).

La moitié des véhicules ont été abandonnés et livrés à la destruction (100) ou vendus aux enchères.

Nombre de véhicules placés en fourrière



# SÉCURITÉ ACCESSIBILITÉ DES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC



## AVIS DE LA COMMISSION



En 2020, il a été rendu 2 avis défavorables. 1 a été levé.

Au 31 12 2020, il restait 5 avis défavorables.

### Répartition ERP visités par catégorie et par commune en 2020

	2 <sup>e</sup> ERP de 700 à 1 500*	3 <sup>e</sup> ERP de 300 à 700*	4 <sup>e</sup> De 300 et moins sauf 5 <sup>ème</sup> catégorie	5 <sup>e</sup> Inférieur au seuil d'assujettissement	TOTAL
<b>Arcachon</b>	2	4	5	4	<b>15</b>
<b>La Teste-de-Buch</b>	2	4	7	2	<b>15</b>
<b>Gujan-Mestras</b>	3	4	2	1	<b>10</b>
<b>Le Teich</b>	0	2	0	1	<b>3</b>
<b>TOTAL</b>	<b>7</b>	<b>14</b>	<b>14</b>	<b>8</b>	<b>43</b>

\* nombre de personnes

## NOUVELLE COMMISSION INTERCOMMUNALE D'ACCESSIBILITÉ



Concernant l'accessibilité, le règlement intérieur de la commission intercommunale d'accessibilité a été approuvé et ses membres désignés en septembre 2020.

# LES ACTIONS 2020

## PAYS BARVAL



### FICHE D'IDENTITE DU PAYS BARVAL

#### Création

arrêté préfectoral du 13 décembre 2004, à l'initiative des 3 EPCI : COBAS, COBAN et Communauté de Communes du Val de l'Eyre.

#### Territoire

17 communes, regroupant un bassin de vie de 155 625 habitants (INSEE - Population légale 2017). Le Pays s'appuie sur une cohérence géographique, paysagère, économique, sociale et culturelle, confortée par la création d'un arrondissement sur le même périmètre.

#### Caractéristiques de fonctionnement

Absence de structure juridique propre qui se traduit par un portage juridique des actions et recrutement par l'un des EPCI pour le compte des 3, par l'intermédiaire de conventions tripartites.

#### Rôle et missions

Territoire de projet qui n'a pas vocation à gérer mais à encourager, impulser et coordonner les initiatives locales et développer les coopérations entre les collectivités. Elaboration d'un projet commun de développement durable, charte de Pays, destiné à développer les atouts du territoire et à renforcer les solidarités réciproques entre la ville et l'espace rural, la zone littorale et l'intérieur. La charte comprend :

- un diagnostic partagé qui pose les enjeux du territoire ;
- une stratégie de développement qui définit les objectifs prioritaires à atteindre et les orientations d'actions à privilégier.

#### Actions

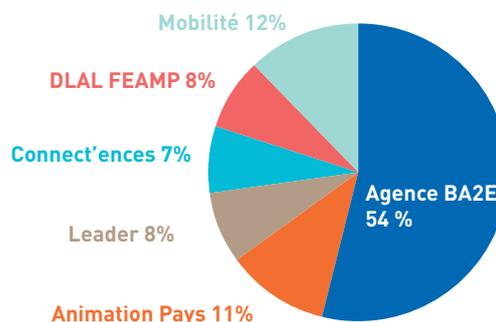
Un programme territorial de convergence progressive, par des actions structurantes et l'élaboration de stratégies communes : charte du Pays ; contrat territorial avec la Région ; diagnostic territorial de santé; programmes européens « Développement Local mené par les Acteurs Locaux dans le cadre du Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche (DLAL FEAMP) » et « Liaisons Entre Actions de l'Economie Rurale (LEADER) » ; Opération Collective de Modernisation de l'artisanat et du commerce ; mission transport mutualisée ; plateforme territoriale pour l'emploi partagé Connect'ences.

### ÉLÉMENTS FINANCIERS

Les différents dispositifs financiers mobilisés par le Pays Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre représentent un volume global de subventions de plus de 2,5 millions d'euros, permettant plus de 4 millions d'euros d'investissement sur le territoire (hors contrat territorial).

Pour ce qui concerne l'année 2020, le budget réalisé du Pays Barval, regroupant les charges de fonctionnement liées aux différents dispositifs (6 ETP) et les programmes d'actions mutualisées par les 3 intercommunalités, s'élève à 765 278 € (dont 411 822 € pour l'agence BA2E).

#### Répartition du budget Pays 2020



Le Pays a bénéficié de subventions à hauteur de 57% de son coût global (hors BA2E) en 2020.

Le reste à charge est réparti entre les 3 EPCI qui composent le Pays, au prorata de la population (population légale 2011), soit :

- COBAS : 44,80% ;
- COBAN : 42,80% ;
- CDC VE : 12,40%.

Le principal co-financeur du Pays est l'Europe avec 130 110 € de subventions accordées, suivie par la Région (46 273 €).

Le Pays Barval représente une charge nette moyenne de 160 000 € par an : coût moyen de 374 000 €/an (ingénieries + actions), cofinancé à hauteur de 57,5%.

# ACTIONS PROGRAMMÉES



## ANIMATION ET STRATÉGIE TERRITORIALE

L'année 2020 a été fortement impactée par la crise sanitaire : report des élections municipales et installation des nouvelles instances de gouvernance retardée, calendriers de mise en œuvre des projets perturbés, mise en place de nouvelles organisations de travail... Pour autant, l'activité a été soutenue et la nouvelle feuille de route du Pays, validée en fin d'année, prévoit un plan de charge très dense.

### Bilan de mandature et perspectives

Comme il est d'usage à chaque fin de mandat, un document bilan a été produit, reprenant l'ensemble des actions menées dans le cadre du Pays, sur la période 2014-2020, et dressant les perspectives à court et moyen terme. L'action globale du Pays représente sur la période : 11.4 millions d'euros de subventions mobilisées pour 43.8 millions d'euros d'investissements générés, 427 projets accompagnés et 126 emplois directs créés.

### Conseil des Elus (17 Maires)

Le Conseil des Elus a validé, le 14 décembre 2020, la nouvelle feuille de route du Pays. Outre la poursuite des dispositifs en cours, les principales décisions ont porté sur :

- **La mutualisation d'un Conseil de Développement (Codev) commun à l'échelle du Pays BARVAL**

Suite aux nouvelles obligations réglementaires (cf. Loi Engagement et Proximité du 27 décembre 2019), les élus ont validé la refonte du Codev portant sur la mutualisation d'un Codev commun à l'échelle du Pays, avec le renouvellement de sa composition (création d'un collège « habitants »), et l'évolution de ses modalités de fonctionnement (renforcement des moyens). Une délibération commune aux 3 EPCI a ainsi été élaborée.

- **La révision de la Charte du Pays BARVAL**

La charte du Pays constitue le document socle des différents dispositifs financiers dont bénéficie le territoire (programmes européens DLAL FEAMP et LEADER, contrat territorial avec la Région). Il s'agit d'un document opérationnel et synthétique, reprenant le diagnostic du territoire ainsi que les enjeux et priorités d'actions. Les élus du Pays ont validé la révision de la Charte de développement au cours du 1er semestre 2021, afin d'être en ordre de marche pour pouvoir à nouveau candidater à ces programmes, mais également mobiliser les nouveaux dispositifs en cours de construction, tels que le Contrat territorial de relance et de transition écologique (CRTE) proposé par l'Etat, mais aussi le nouveau volet territorial européen du FEDER (dénommé « Objectif stratégique 5 »).

- **La mise en œuvre d'un Contrat Local de Santé (CLS) à l'échelle du Pays BARVAL**

Compte tenu des enjeux en matière de santé, identifiés dans le cadre de l'état des lieux produit par l'ORS missionné par l'Agence Régionale de la Santé, et que la crise sanitaire a rendu encore plus prégnants, les élus ont validé la mise en œuvre d'un CLS à l'échelle du Pays. Le CLS doit permettre de repérer et de répondre aux enjeux de santé sur le territoire, dans un objectif global de réduction des inégalités sociales et territoriales de santé.

## PLATEFORME DE PARTAGE DE COMPETENCES CONNECT'ENCES

Une année 2020 impactée par la baisse d'activité des entreprises locales, liée à la crise sanitaire.

545 entreprises ont été contactées. 16 recrutements ont été réalisés. 3 685 heures de mise à disposition ont été réalisées sur l'année. 94% des candidats recrutés résident sur le territoire du BARVAL.

### Les actions collectives en 2020

La plupart des événements prévus en 2020 a été annulée en raison du contexte sanitaire. La plateforme a toutefois pu participer à quelques manifestations en présentiel en tout début d'année, puis à des événements en ligne : Coup de Projecteur sur les métiers de la vitiviniculture avec l'EMA et l'Espace Conseil Emploi de Biganos, Rencontre Sud-Ouest Digital, Rencontre des entreprises lanonnaises.

La plateforme a par ailleurs proposé, comme chaque année, des actions dans le cadre de la Semaine Nationale du Travail en Temps Partagé.

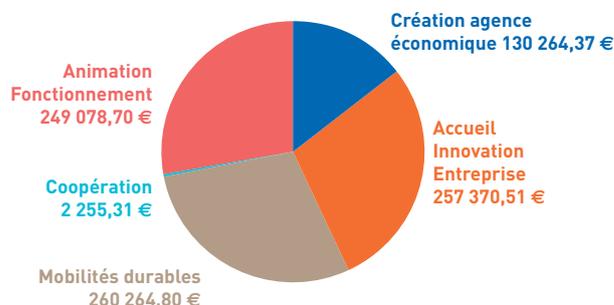
Afin de renforcer le partenariat initié entre les deux structures depuis leur lancement, le Groupement d'Employeurs des Métiers de la Mer a rejoint le réseau des opérateurs de la plateforme. Son offre de service vient compléter celle du GEA, pour traiter spécifiquement des besoins liés aux métiers de la mer.

## PROGRAMME LEADER

Si la crise sanitaire a ralenti la dynamique de programmation, l'année 2020 a permis d'accélérer le rythme de paiement des subventions.

Au 31 décembre 2019, 899 233,69 € de FEADER ont été attribués à 29 projets. Si l'on ajoute les projets validés en opportunité, ce sont plus de 1,3 millions d'euros de Feader qui ont été fléchés.

### Aides Leader programmées au 31/12/2020



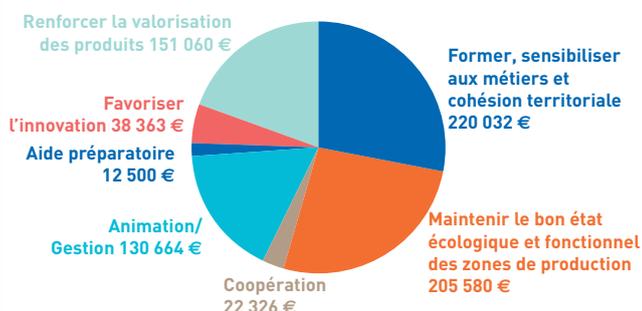
# PROGRAMME DLAL FEAMP



Dernière ligne droite pour la sélection des projets, et avancée de la concertation régionale pour la programmation FEAMPA 2021-2027. Ce sont ainsi près de 872 000 € de FEAMP qui ont été fléchés sur 34 projets au total, auxquels s'ajoutent un peu plus de 800 000 € de subventions régionales, pour un coût total de projets de 2 100 000 € (frais de fonctionnement inclus).

Au 31/12/2020, un peu plus de 232 600 € de FEAMP ont été versés aux bénéficiaires.

## Aides DLAL FEAMP fléchées au 31/12/2020



## Mission Transport mutualisée

Si l'année 2020 a bousculé les calendriers de mise en œuvre des projets, la mission mutualisée mobilité est restée très active, autour d'un projet phare notamment : le guichet unique de l'information mobilité à l'échelle du Pays BARVAL.

### • Guichet unique de l'information mobilité

Le Guichet Unique a pour but de faciliter et de simplifier l'accès aux informations de mobilité, pour aider les usagers du territoire à repérer et connaître l'offre existante, tout en les sensibilisant aux alternatives à la voiture individuelle. Le début de l'année 2020 a permis de sélectionner les 3 prestataires chargés d'accompagner le territoire et d'organiser les réunions de cadrage préalable au lancement de leurs missions.

Un comité technique, rassemblant les 3 EPCI et les partenaires, a été réuni en août sur la création de l'identité du Guichet Unique, la conception du plan communicant et la création de l'outil phare : le site internet (avec une version mobile). En décembre, après plusieurs décalages inhérents à la crise sanitaire, les élus du Comité de Pilotage ont pu se prononcer sur le choix du nom et du logo associé.

### • Accompagnement LOM-CDC VE

2020 a aussi été l'année de l'application de la loi d'orientation des mobilités (LOM), socle réglementaire modifiant en profondeur l'exercice des politiques de mobilité en France. La mission mutualisée mobilité s'est attachée à accompagner les intercommunalités dans le décryptage des dispositions impactant les politiques locales.

### • Plans de Mobilités Collectivités

La démarche Plan de Mobilité Collectivités, coanimée avec le Sybarval, dans le cadre des actions du Plan Climat-Air-Energie Territoire (PCAET), a tiré son bilan de la première édition en janvier avec les 9 collectivités engagées. Une plaquette a pu être éditée en fin de printemps, pour à la fois présenter l'esprit et les enjeux d'une telle démarche, mais aussi servir de support pour intéresser de nouvelles collectivités. Sa diffusion, accompagnée du catalogue de fiches-actions créées à cette occasion, a été faite auprès de toutes les collectivités durant l'automne. Ceci en prévision de la relance d'une seconde édition en 2021.

# LES RESSOURCES HUMAINES

## LES MOYENS HUMAINS

L'administration communautaire est placée sous l'autorité du Président de la Communauté d'Agglomération.

**Au 31 décembre 2020, l'effectif total de l'EPCI est de 391 agents (postes permanents et non permanents, temps complets et temps non complets).**

- 391 agents tous statuts confondus
  - 357 agents sur emploi permanent
  - 34 agents sur emploi non permanent

### 357 permanents

FEMMES	HOMMES
134	223
37,5%	62,5%

233	postes titulaires ou stagiaires
44	postes en CDI
79	postes en CDD
1	Collaborateur Cabinet

### 34 non permanents

#### Par catégorie (permanents)

A	88	25%
B	91	25%
C	178	50%

**Total 357**

#### Par filière (permanents)

Administrative	106
Technique	181
Animation	2
Médico-Sociale	3
Culturelle	60
Hors filière	5
<b>Total</b>	<b>357</b>

## LES MOUVEMENTS EN 2020 : (permanents)

Ils s'articulent comme suit :

- 5 départs en retraite
- 6 arrivées sous forme de recrutements gérés en régie par le service RH
- 5 mutations.

## LA CARRIÈRE DES AGENTS TITULAIRES ET LA GESTION DES MOBILITÉS

Elle se décompose de la manière suivante :

- 9 avancements de grade
- 3 promotions internes (au choix et examens professionnels)
- 5 réussites concours / examens
- 5 mobilités internes.

## LA GESTION DES CONTRACTUELS

La gestion des carrières est gérée à travers notamment :

- des évaluations professionnelles pour tous les agents contractuels ayant une ancienneté supérieure à 1 an.
- des entretiens salariaux programmés tous les 3 ans.



# LA FORMATION DES AGENTS COBAS EN 2020



De nombreuses formations, dont 33 stages, ont été annulées par le CNFPT au motif de confinement.

**309,5 jours de formation ont été réalisés dont :**

**CNFPT au titre de la cotisation obligatoire (cotisation de 61 500 €) :**

- 14 jours de préparation aux concours et examens professionnels
- 15 jours de formation d'intégration
- 61 jours de formation de professionnalisation.

**Interne COBAS et intra CNFPT**

- 41 jours de formation professionnalisation interne COBAS.

**Autres organismes**

- 178,5 jours de formation de professionnalisation
- 10,5 jours dédiés à la prévention et la sécurité (formation des référents Covid).

**Les formations professionnelles portent sur les thèmes suivants :**

- **Hygiène et sécurité** (formation référents Covid, prévention sécurité, habilitation et permis...)
- **Déchets** (Eco DDS déchets diffus Spécifiques des Ménages...)
- **Connaissances Techniques** (maçonnerie, mécanique...)
- **Enseignement** (socle mathématiques, coiffure, concevoir une offre de formation à distance, concevoir une action de formation multimodale tout ou partie à distance, gestion du stress...)
- **Accueil** (accueil des personnels en situation de handicap, accueil physique et téléphonique...)
- **Fondamentaux et Juridiques** (loi de finances, droits à la formation, journées d'actualités juridiques, gestion de la maladie, mise à jour du code des marchés publics...)
- **Informatique** (accompagnement des nouveaux logiciels : finances – pôle environnement-BA2E, bureautique, publications sur les réseaux...)
- **Développement Economique** (approche juridique et financière de l'entreprise...)
- **Développement Personnel** (management, gestion du temps...)
- **Langues** (anglais de l'aéronautique...)
- **Statutaire** (formation d'Intégration obligatoire et formation au 1<sup>er</sup> emploi dans le cadre du parcours formatif de l'agent tout au long de sa carrière professionnelle en lien avec le CNFPT / Préparation concours et examens...).



## INDICATEURS RH 2020



La Direction des Ressources Humaines, c'est aussi 7 353 actes en 2020 :

- 887 décisions individuelles
- 392 contrats
- 365 visites de Médecine Préventive
- 4 538 paies établies
- 1 170 générations de courriers RH.

Augmentation des décisions et des bulletins de paie, liée au Covid-19 et au Transfert des écoles de musique (intégration de 58 Professeurs de musique) :

### S'agissant de la prévention et de la sécurité des agents :

- Mise en place d'une cellule dédiée au suivi médical des agents de notre Agglo au sein de la DRH
- Un Médecin de prévention et un Préventeur viennent renforcer et animer ce dispositif, en lien avec les assistants de prévention, sur la base du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP).

## LE DIALOGUE SOCIAL 2020



Dans le cadre du protocole syndical signé le 1<sup>er</sup> avril 2016, au sein de la COBAS, la Direction des Ressources Humaines, auprès de la Directrice Générale des Services, contribue à la mise en œuvre et à l'animation du dialogue social, à savoir :

- 4 Comités Techniques
- 3 CHSCT.

Ces réunions sont le reflet du souhait de la collectivité de construire un dialogue social de qualité au sein de l'Agglo.

Elles sont destinées à évoquer et à travailler en amont les CT et les CHSCT, avec les Représentants du personnel, les questions qui seront soumises au vote des Comités.

## PROJETS MENÉS EN 2020 PAR LES RH



- Mise en place des mesures de prévention Covid-19 (PCA, télétravail...)
- Réalisation du Document Unique de Prévention selon la méthode INRS
- Mise en œuvre des Lignes Directrices de Gestion sur les carrières
- Poursuite de la pérennisation des emplois
- Etude et mise en œuvre du transfert des personnels enseignants des 4 écoles de musique et conservatoire du territoire pour 58 agents
- Mise en place de la dématérialisation des échanges avec les partenaires institutionnels et sociaux via le nouveau dispositif de la Déclaration Sociale Nominative pour faciliter les flux et optimiser les délais.



# LES FINANCES

## LES ÉQUILIBRES BUDGÉTAIRES



Il a été dégagé, au titre de l'exercice 2020, tous budgets confondus, un excédent comptable annuel de fonctionnement d'environ 6,3 M€. Le résultat annuel en investissement apparaît déficitaire à hauteur de 2,4M€.

Après reprise des résultats antérieurs en fonctionnement (9,3 M€) et en investissement (-4,6 M€) et déduction des reports en investissement (différentiel de 0,1 M€), le solde disponible consolidé à fin 2020 s'élève à 8,5 M€.

Cette situation, constatée au 31 décembre 2020, résulte à la fois d'une gestion maîtrisée des dépenses publiques, mais également d'une croissance des recettes propres et externes de la collectivité (pour mémoire, il n'a pas été opéré d'augmentation des taux de fiscalité des contributions directes sur 2020).

**NB :** Budget principal, budgets transports et BASSIN Formation exprimés en TTC. Budgets eau potable, Pôle environnement, aérodrome et pépinière exprimés en HT.

## LES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



D'un montant cumulé de 69,5 M€, les recettes réelles de fonctionnement proviennent :

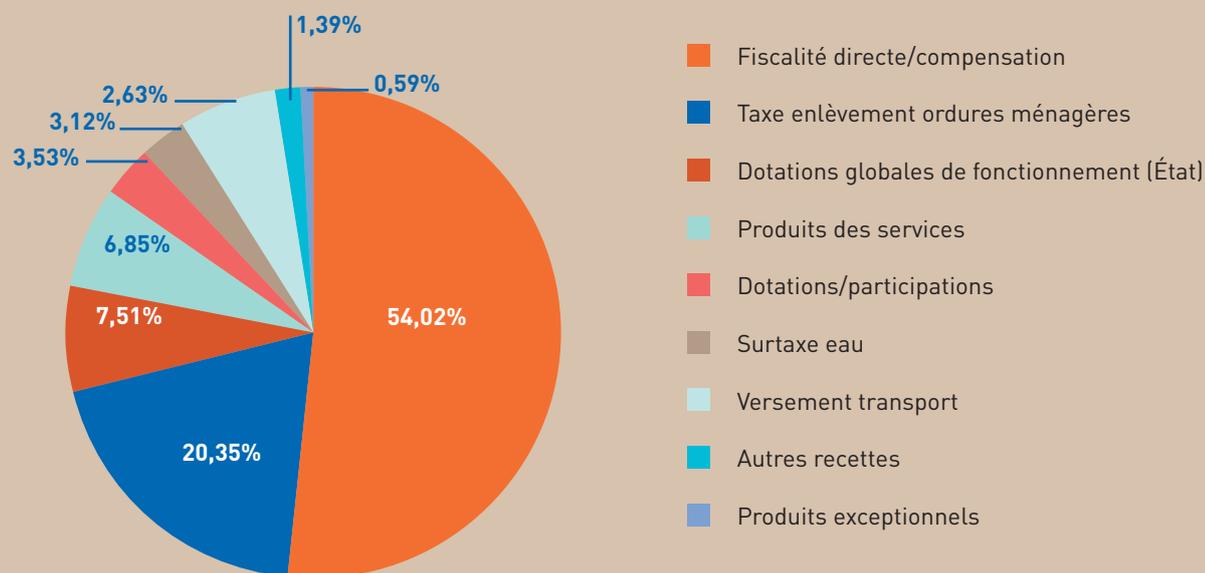
- pour moitié de la fiscalité des ménages et des entreprises (soit 37,5 M€),
- de la taxe d'enlèvement sur les ordures ménagères (14,1 M€),
- de dotations versées par l'Etat (5,2 M€),
- de produits développés par les services de la collectivité (4,8 M€),
- de dotations et participations allouées par des partenaires publics et privés extérieurs (2,5 M€),
- de taxes diverses (surtaxe eau, versement transports) pour 4 M€,
- de recettes diverses et exceptionnelles pour 1,4 M€.

# RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT 2020 PAR NATURE

(montant en € avec neutralisation des subventions d'équilibre)



	MONTANT	%
FISCALITÉ DIRECTE/COMPENSATION	37 560 872 €	54,02%
TAXE ENLÈVEMENT ORDURES MÉNAGÈRES	14 148 650 €	20,35%
DOTATIONS GLOBALES DE FONCTIONNEMENT (ETAT)	5 219 168 €	7,51%
PRODUITS DES SERVICES	4 765 336 €	6,85%
DOTATIONS/PARTICIPATIONS	2 455 588 €	3,53%
SURTAXE EAU	2 171 872 €	3,12%
VERSEMENT TRANSPORT	1 831 889 €	2,63%
AUTRES RECETTES	963 102 €	1,39%
PRODUITS EXCEPTIONNELS	411 578 €	0,59%
<b>TOTAL</b>	<b>69 528 056 €</b>	<b>100%</b>



## LES DÉPENSES RÉELLES PAR BUDGET



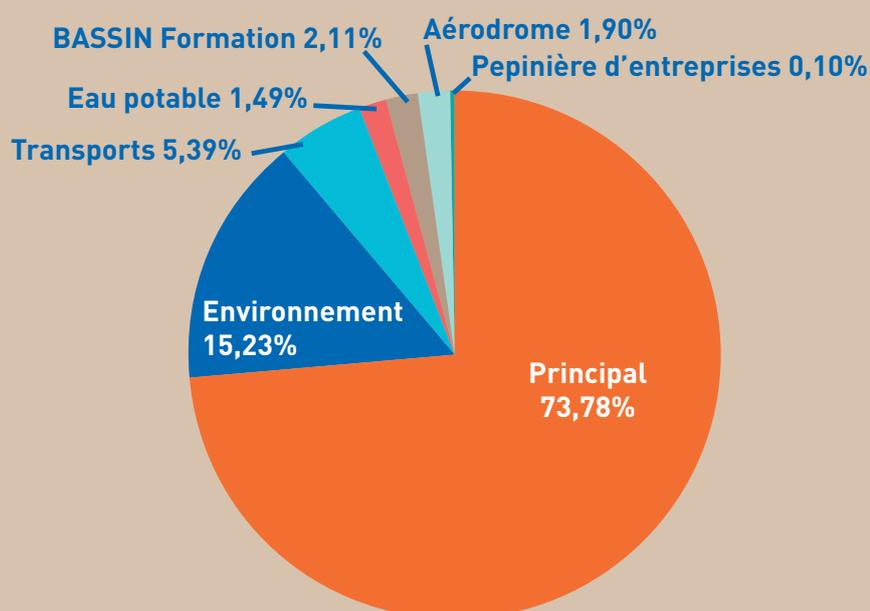
Le budget de la Communauté d'Agglomération comprend un budget principal et 6 budgets annexes pour des raisons juridiques ou fiscales (régie environnement, eau potable, transports, BASSIN Formation, aéroport et pépinière d'entreprises). Cette possibilité comptable permet ainsi de valoriser les montants consacrés, chaque année, par la collectivité au bénéfice de ses politiques publiques.

## DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT PAR BUDGET 2020

(montant en € avec subventions d'équilibre)



	MONTANT	%
<b>PRINCIPAL</b>	87 731 796 €	73,78%
<b>ENVIRONNEMENT</b>	18 116 563 €	15,23%
<b>TRANSPORTS</b>	6 413 126 €	5,39%
<b>EAU POTABLE</b>	1 770 026 €	1,49%
<b>BASSIN FORMATION</b>	2 504 470 €	2,11%
<b>AÉRODROME</b>	2 262 069 €	1,90%
<b>PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES</b>	119 739 €	0,10%
<b>BUDGET CONSOLIDÉ</b>	<b>118 917 788 €</b>	<b>100%</b>



# LES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



Par secteur d'activité, les dépenses relatives à la collecte, au tri et à la valorisation des déchets figurent toujours à la première place des postes de charges d'exploitation et représentent à peu près 26% du total, devant les prélèvements et versements fiscaux au titre du redressement des finances publiques et des péréquations territoriales (19%) et le domaine des transports collectifs (10,5%).

Entre 4 et 8% des dépenses, on retrouve à la fois l'éducation/formation, dont le fonctionnement se retrouve pour l'essentiel retracé dans le budget annexe du « Centre de Formation des Apprentis BASSIN Formation », le sport et la culture qui incluent les loyers des piscines et, enfin, les intérêts d'emprunt.

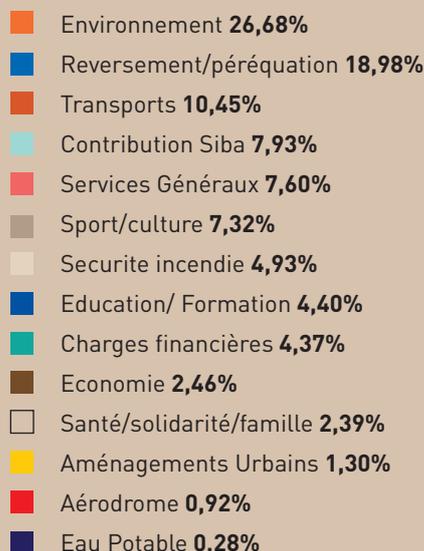
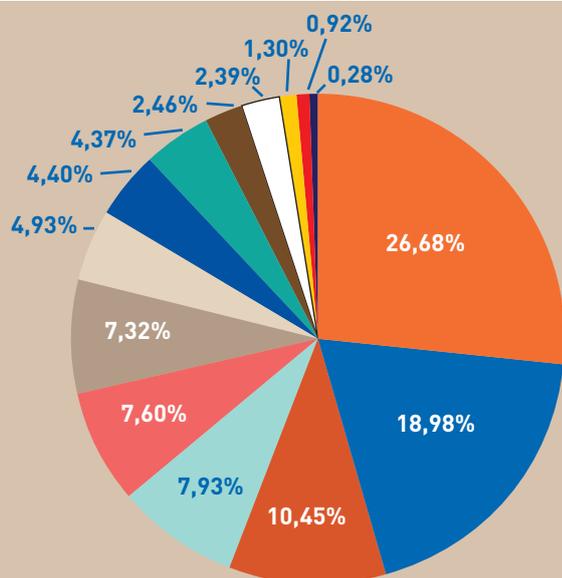
Par ailleurs, il a été consacré, au cours de l'année, plus d'un million d'euros au titre de l'action sociale regroupée sous la fonction santé/solidarité/famille.

Les aménagements urbains, l'économie, l'eau potable, ainsi que l'aérodrome complètent les dépenses réelles de fonctionnement.

## DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT 2020 PAR FONCTION (montants en € avec neutralisation des subventions d'équilibre)



	MONTANT	%
ENVIRONNEMENT	14 893 532 €	26,68%
REVERSEMENT/PEREQUATION	10 594 316 €	18,98%
TRANSPORTS	5 831 033 €	10,45%
CONTRIBUTION SIBA	4 424 855 €	7,93%
SERVICES GENERAUX	4 243 411 €	7,60%
SPORT/CULTURE	4 085 082 €	7,32%
SECURITE INCENDIE	2 751 572 €	4,93%
EDUCATION/ FORMATION	2 455 006 €	4,40%
CHARGES FINANCIERES	2 442 223 €	4,37%
ECONOMIE	1 374 186 €	2,46%
SANTE/SOLIDARITE/FAMILLE	1 331 763 €	2,39%
AMENAGEMENTS URBAINS	726 387 €	1,30%
AERODROME	511 912 €	0,92%
EAU POTABLE	157 830 €	0,28%
<b>TOTAL</b>	<b>55 823 108 €</b>	<b>100 %</b>



# LES DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT



Le classement par fonction des dépenses d'équipement réalisées varie fortement d'un exercice sur l'autre dans la mesure où il dépend des projets financés ou portés, ainsi que du rythme de leurs avancements respectifs.

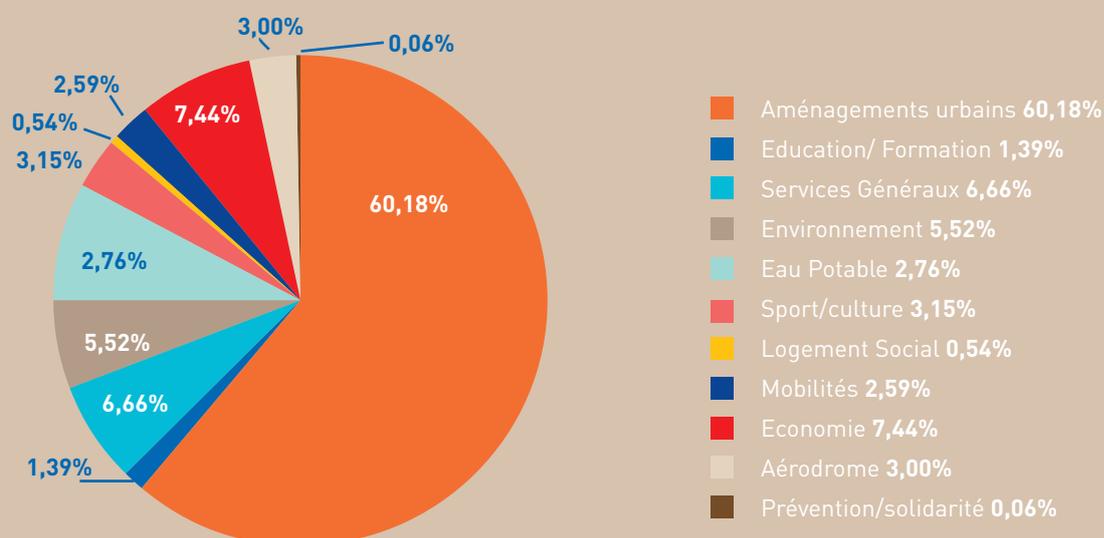
L'exercice 2020 a été particulièrement marqué par les aménagements urbains (amélioration de la desserte du Bassin d'Arcachon Sud par l'axe A660-RN250, voiries des zones d'activités économiques) pour plus de 35 M€.

## DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT 2020 PAR FONCTION

(montants en € avec neutralisation des subventions d'équilibre)



	MONTANT	%
AMÉNAGEMENTS URBAINS	35 136 132 €	60,18%
EDUCATION/ FORMATION	814 201 €	1,39%
SERVICES GENERAUX	3 890 447 €	6,66%
ENVIRONNEMENT	3 223 031 €	5,52%
EAU POTABLE	1 612 196 €	2,76%
SPORT/CULTURE	1 840 627 €	3,15%
LOGEMENT SOCIAL	314 490 €	0,54%
MOBILITÉS	1 510 815 €	2,59%
ECONOMIE	4 345 078 €	7,44%
AERODROME	1 750 157 €	3,00%
PREVENTION/SOLIDARITE	35 826 €	0,06%
GESTION MILIEUX AQUATIQUES ET PREVENTION INONDATION	3 907 463,47 €	6,69%



## LES RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT



D'un montant cumulé de 48,5 M€, elles sont composées à 11,5% d'excédents de fonctionnement, fruit d'une gestion maîtrisée, qui ont été définitivement affectés au financement des déficits d'investissement (intitulé « capitalisation » en comptabilité publique) pour 5,6 M€ et des emprunts pour 73%.

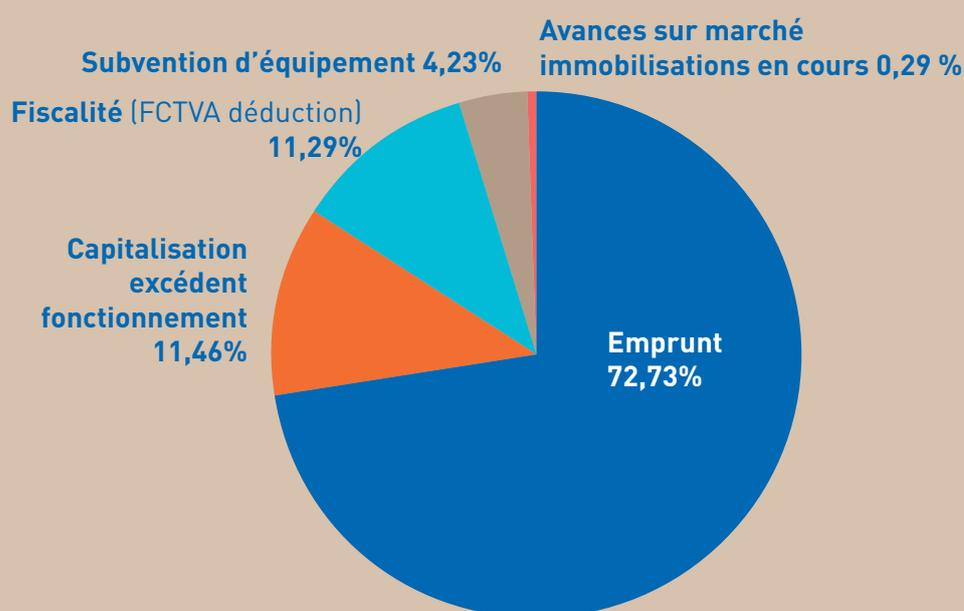
Les reversements de fiscalité (Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée, droit à déduction de Taxe sur la Valeur Ajoutée d'un délégataire de service public) représentent 11% de ces recettes réelles d'investissement.

Le solde est complété par quelques subventions d'équipements versées par des partenaires publics (État, Région Nouvelle-Aquitaine et Département de la Gironde) pour 2 M € (soit 4% des recettes réelles d'investissement enregistrées sur l'année 2020).

## RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT 2020 PAR NATURE



	MONTANT	%
EMPRUNT	35 300 000 €	72,73%
CAPITALISATION EXCÉDENT FONCTIONNEMENT	5 563 532 €	11,46%
FISCALITÉ (FCTVA, déduction)	5 477 946 €	11,29%
SUBVENTION D'ÉQUIPEMENT	2 051 476 €	4,23%
AVANCES SUR MARCHÉ IMMOBILISATIONS EN COURS	141 420 €	0,29%
<b>TOTAL</b>	<b>48 534 375 €</b>	<b>100%</b>



# LES AFFAIRES JURIDIQUES ET LA COMMANDE PUBLIQUE



## LES ARCHIVES LA DOCUMENTATION



- 396 mètres linéaires d'archives externalisées chez le prestataire de stockage, soit 792 conteneurs.
- Poursuite de l'archivage électronique.
- 100 articles et sommaires numérisés, diffusés par lettre d'information bi-hebdomadaire.
- Recherches documentaires et archivistiques, veille juridique.

## LES ACHATS



- La stratégie d'achats relative aux Contrôles Réglementaires des Bâtiments (CRB) de la COBAS, initiée en 2018, a permis de réaliser en 2020 l'ensemble des contrôles sur tous les sites, imposés par la réglementation en vigueur. Ces contrôles ont déclenché des travaux de mise à niveau de nos installations dans le cadre des levées de réserve.
- La COBAS a renouvelé la convention de « partenariat » avec l'UGAP. Cette convention rassemble Bordeaux Métropole, le Conseil Départemental de la Gironde, la CALI, la COBAS et la COBAN. Elle permet aux co-partenaires de bénéficier de conditions tarifaires très minorées pour les univers « véhicules et carburant », « informatique et consommables », « mobiliers et équipement général », « médical » et « services ». Cette convention permet également d'étendre l'accès à ces tarifications optimisées à l'ensemble des communes composant la Communauté d'Agglomération et à leurs CCAS.

## LES ASSURANCES



- Dommages aux biens : 5 sinistres
  - Responsabilité civile : 6 sinistres
  - Flotte automobile : 43 sinistres
  - Protection juridique : 3 dossiers
- Sinistralité stable sur l'ensemble de la COBAS, tous lots confondus.

### Sinistres dommages ouvrage :

- Pôle environnement
- Ecole du Moulleau
- Ecole Victor Hugo

## LES AFFAIRES JURIDIQUES



250 courriers « arrivée » ont été traités.

## LE SECRÉTARIAT DES ASSEMBLÉES



Sur une période de 6 mois (de juillet à décembre 2020), le Secrétariat des Assemblées a géré la préparation et l'organisation de :

- 8 Bureaux
- 6 Conférences des Communes
- 7 Conseils Communautaires
- 1 CCSPL (Commission Consultative des Services Publics Locaux)
- 3 CDSP (Commission de Délégation de Service Public) dont 2 en février 2020
- 1 CCF (Commission de Contrôle Financier).

183 délibérations ont été présentées sur les 7 Conseils Communautaires.

Durant toute l'année 2020, la mise en œuvre du nouveau logiciel des assemblées a permis la création de tous les documents afférents aux diverses assemblées communautaires, les paramétrages et les réunions de suivi.

## LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

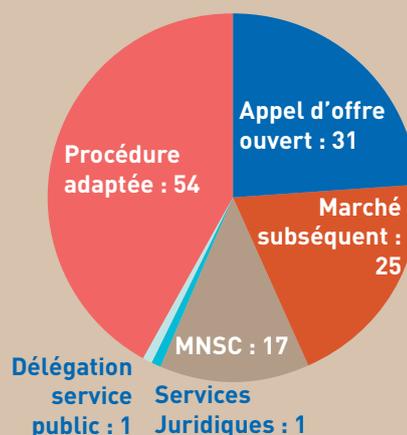
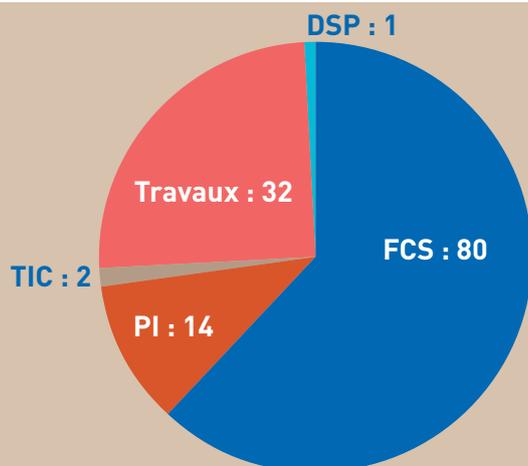


- 6 727 courriers ont été enregistrés et traités sur l'année 2020.
- Une réflexion sur un nouvel outil GED a été engagée.

# COMMANDE PUBLIQUE



En 2020, déploiement et utilisation de l'interface AWS avec l'ensemble des outils AGYSOFT permettant un suivi des marchés allant de la préparation des documents du dossier de consultation au suivi administratif et financier durant l'exécution.



## Dans ce cadre :

- Notification de 129 marchés du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020 :
- Hausse significative des consultations durant l'année malgré le contexte « Covid-19 »
- Passation de marchés négociés sans mise en concurrence sous le caractère de l'urgence pour l'approvisionnement en masques dans le cadre de la crise sanitaire (3 marchés publics) ainsi que de l'effondrement de la buse métallique sur le canal des Landes, avenue de l'aérodrome (6 marchés publics)
- Passation de la délégation de service public pour la gestion et l'exploitation des 3 équipements aquatiques de la COBAS
- Lancement des procédures liées aux futurs travaux des écoles (reconstruction, extension, aménagement) au Teich - Val des Pins/Delta, Gujan-Mestras - Pasteur et La Teste-de-Buch - Miquelots.

## Par type de procédure :

- Mise en place et utilisation de la signature électronique des marchés (via la plateforme iXbus) pour l'ensemble des procédures de la commande publique permettant notamment un gain de temps considérable et surtout de ne plus imprimer les marchés pour leur signature.
- Installation des nouveaux membres de la Commission d'Appel d'Offres suite aux élections des nouveaux élus du Conseil communautaire en juin 2020. Rédaction d'un règlement de la Commission (présentation, réunions, quorum, compétences). Dématérialisation des envois des convocations ainsi que des dossiers à l'ordre du jour des réunions.
- Rédaction d'un règlement de la Commission (présentation, réunions, quorum, compétences).
- Dématérialisation des envois des convocations ainsi que des dossiers à l'ordre du jour des réunions.

# LA GESTION DE L'INFORMATION



## LE SYSTÈME D'INFORMATION



Les principales actions de la COBAS en 2020 concernant la modernisation de son système d'information sont :

- Le changement de l'ensemble des PABX (standards téléphoniques) par des IPBX (standards téléphoniques de dernière génération)
- Le renouvellement du serveur de messagerie
- La création de deux nouvelles salles de visio conférence à la norme H323

- La mise en place d'une solution de télétravail qui a permis à un maximum de personnes de continuer à travailler pendant le confinement
- La mise en place d'une solution de web conférence pour optimiser la communication interne et externe
- La mise en production d'un outil de gestion des délibérations pour les conseils communautaires de la COBAS.

Le Système d'information de la COBAS bâti sur une architecture multi-sites FON + MPLS est désormais constitué de 250 PCs, 25 serveurs physiques ou virtuels gérant les différents domaines, 2 NAS de stockage pour une volumétrie globale maximale de 30 To.



# LE PÔLE COMMUNICATION ET INFORMATION



# LE PÔLE COMMUNICATION ET INFORMATION



En 2020, le Service Communication est devenu **le Pôle Communication et Information**. Ce Pôle a deux activités : la Communication de l'ensemble des Pôles de la Communauté d'agglomération et le Journalisme (Information pure).

Cette année, pour plus de proximité avec les habitants des 4 communes qui composent la COBAS, le 18 mai 2020 **la page Facebook** de l'Agglo [f @cobaslagglo](https://www.facebook.com/cobaslagglo) a été lancée (Cf stats en annexe).

Sur cette page, la COBAS met en valeur et communique via des reportages informatifs sur les réalisations, les offres d'emplois, les portes ouvertes de Bassin Formation par exemple, les routes ou des déchèteries fermées, etc.

L'idée est d'être au plus près de la population du Sud bassin.

Objectif, les informer, les accompagner pour les aider à mieux vivre sur le territoire de la COBAS.

Cette page Facebook est très suivie et le nombre de vues n'a cessé de croître depuis son démarrage.

La **couverture moyenne** pour une annonce ou un reportage diffusé sur FB peut dépasser les 20 000 vues. Et pour information, les vues d'aujourd'hui continuent leur vie année après année.

Une **chaîne YouTube** permet d'héberger nos reportages en vue d'une diffusion sur notre site internet [agglo-cobas.fr](http://agglo-cobas.fr)

**Pour rappel, le reportage sur La famille « presque zéro déchet » diffusé sur YouTube** a atteint les 223 000 vues pour le reportage 1, et 14 000 vues pour le reportage 2. Les 6 sujets consacrés à la fabrication de masques ont cumulé sur YouTube : 23 067 vues et à ces vues s'ajoutent les vues de la Page FB car le lien Youtube n'est pas le même que le lien Facebook.

Pour finir, le reportage sur le Pôle environnement, des femmes, des hommes, des métiers, a atteint 19 000 vues sur YouTube.

2020, c'est aussi le temps de la réélection de la Présidente de la COBAS, l'installation des nouveaux élus, ainsi que la création du nouveau trombinoscope des élus avec la mise en place des séances photos pour le mandat 2020-2026. Le postulat retenu a été de les montrer connectés sur le Mag'Agglo n°15 de façon originale.

C'est aussi le début d'une unité de la communication papier, vidéo et photo pour l'ensemble des Pôles de la COBAS.

Avec la collaboration de Mums création, des petits personnages originaux appartenant à la COBAS ont été créés, puis animés en 2D au travers d'une carte de vœux électronique alliant info et communication. Ceci a aussi été un moyen de réduire l'utilisation de papier et donc de déchets.

**2020 c'est aussi le lancement d'une campagne de communication d'envergure avec le lancement des nouvelles consignes de tri.**

Visuels, affiches, adhésifs, publicités dans le journal Sud-Ouest et La Dépêche du Bassin, Bouch'B, et spot pub radio, conception et enregistrement en interne pour diffusion sur France Bleu Gironde, RBA, Virgin et Wit FM. Création également des guides et kits de tri avec le Pôle environnement. En 2020, le Pôle Communication et Information se dote d'un drone avec le concours du Pôle Informatique et d'un DJi'Osmo.

- Les Conseils Communautaires sont diffusés en direct audio sur le site internet et la page FB et en plus nous les annonçons sur FB en créant pour chaque Conseil un message d'attente, avec le thème du Conseil.

Régulièrement, pendant le Conseil Communautaire des vidéos, des reportages ou photos sont également postés.

- Il n'est pas rare que Sud-Ouest et La Dépêche du Bassin dans leur édition numérique relaient nos reportages.

Tout au long de cette année, une trentaine de reportages au format magazine ou JT (journal télévisé) ont été produits au plus près des attentes des habitants : informations sur le suivi des travaux de l'A660 et de la RN250, sur l'affaissement de la route de l'Aérodrome avec la mise en place du pont provisoire, sur les travaux des pistes de l'Aérodrome, mais aussi sur la fabrication de masques (installation de la fabrique de masques au parc des expositions de La Teste-de-Buch, leur distribution par l'Armée aux 4 mairies de l'Agglo puis par les mairies aux habitants).

Outre les reportages, une vingtaine d'annonces ont également été postées, soit en tout entre le site internet, l'intranet, la page Facebook et YouTube, une cinquantaine de sujets originaux ont été produits en interne par la COBAS. Ces vidéos ont aussi permis d'expliquer à tous les gestes barrières et mesures à tenir pendant le premier confinement.

Et pour terminer, 2020 c'est aussi la création sur le site intranet des vidéos des agents afin de présenter à tous, les nouvelles recrues de l'Agglo. Aux photos déjà existantes des agents, il a été ajouté les photos des professeurs de musique. Chacun a d'ailleurs reçu la sienne.

Une année 2020 très riche avec un rappel, le **Pôle Communication et Information est né en mai 2020.**

## Les réseaux sociaux

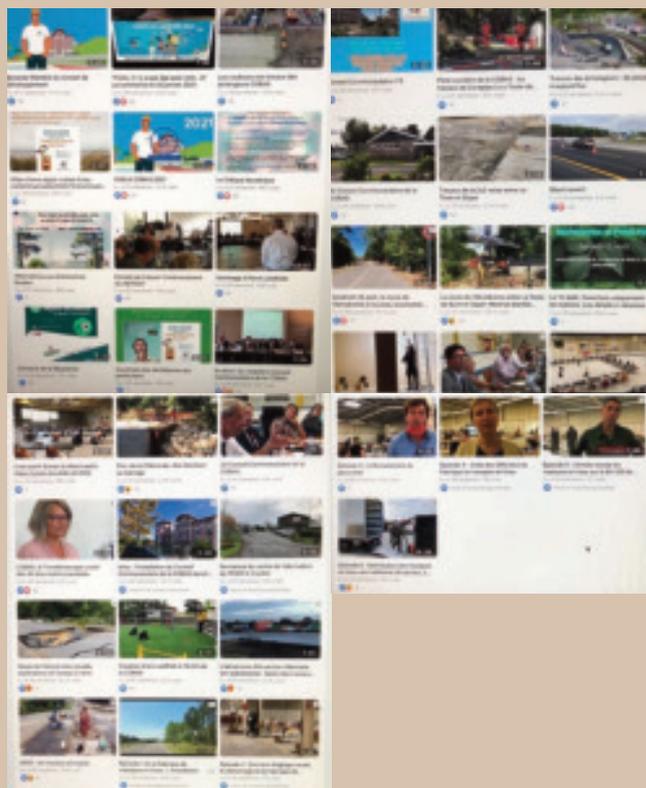
### Annexe 1 :

La Cobas outre son site internet a développé une page Facebook et une chaîne Youtube. L'avantage est qu'ainsi l'Agglo peut toucher des publics différents et que le nombre de vue se cumule.

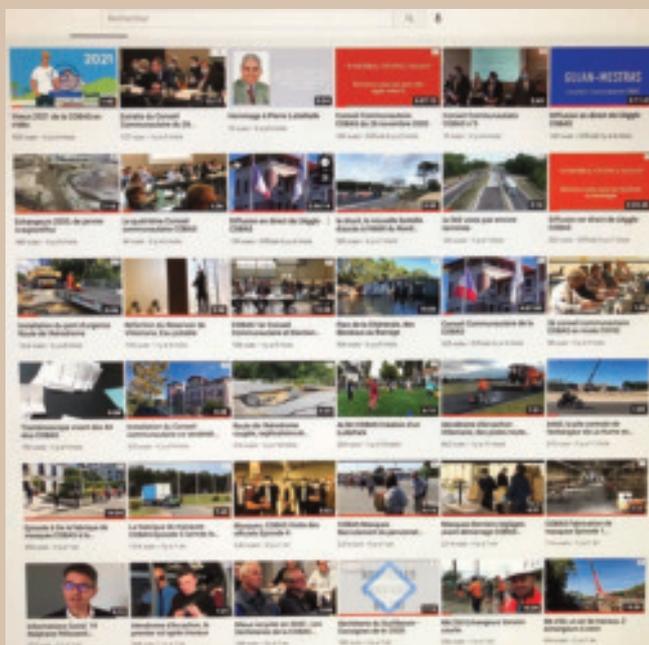
Sur les réseaux sociaux la COBAS met en ligne des modules d'information et des reportages, le tout est fabriqué en interne. Ci-dessous, quelques exemples en chiffre :

- la réouverture des 3 piscines le 18 juin 2020 : **4500 vues**
- la fermeture de la route de l'Aérodrome : **11700 vues**
- l'explication de cette fermeture : **20600 vues**
- l'annonce de recrutement d'un poste de chauffeur livreur : **9700 vues**
- le pont provisoire de la Route de l'Aérodrome est en place : **10600 vues**
- l'accès direct à l'A660 via la bretelle du Pôle Santé : **8700 vues**
- la construction des 2 échangeurs le 27 octobre : **5200 vues.**

### Page Facebook



### Chaîne Youtube



**COBAS**



Communauté d'Agglomération

**Bassin d'Arcachon Sud**

---

[agglo-cobas.fr](http://agglo-cobas.fr)

 [@cobasagglo](https://www.facebook.com/cobasagglo)

2, allée d'Espagne  
33311 Arcachon cedex  
Tél. : 05 56 22 33 44  
Fax : 05 56 22 33 49

Directrice de la publication :  
Marie-Hélène Des Esgaulx

Rédaction :  
Services COBAS

Photos :  
Sophie Nény - COBAS

Collaboration :  
Bleu Grizzly

